

Estimations démographiques trimestrielles

Janvier à mars 2017



Date de diffusion : le 15 juin 2017



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Avis aux lecteurs

Les estimations diffusées dans cette publication sont fondées sur les comptes du Recensement de 2011, rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves indiennes partiellement dénombrées, auxquels est ajoutée l'estimation de l'accroissement démographique pour la période allant du 10 mai 2011 à la date de l'estimation.

Ces estimations ne doivent pas être confondues avec les comptes du recensement.

Les estimations de la population totale fondées sur les comptes du Recensement de 2016, rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves indiennes partiellement dénombrées, seront disponibles en septembre 2018.

L'analyse de cette publication porte sur des données provisoires. Comme ces données seront révisées au cours des prochaines années, il est possible que certaines tendances illustrées dans cette publication changent suite à ces révisions. Une certaine prudence est donc de mise dans l'interprétation de cette publication.

La plupart des composantes, utilisées pour les estimations démographiques provisoires, sont estimées à l'aide de modèles démographiques ou sont fondées sur des sources de données moins complètes ou moins fiables, mais disponibles plus rapidement que celles utilisées pour les estimations mises à jour ou définitives.

Table des matières

Faits saillants	5
Analyse	6
La population du Canada continue de croître à un rythme soutenu	6
La migration internationale explique la plus grande partie de l'accroissement démographique	7
Une croissance de la population partout sauf à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick	8
La migration internationale est le principal moteur de la croissance de presque toutes les provinces	9
Notes en fin de section.....	11
Graphiques	6
Graphique A1 Taux d'accroissement démographique, janvier à mars, 1997 à 2017, Canada	6
Graphique A2 Facteurs de d'accroissement démographique, janvier à mars, 1997 à 2017, Canada	7
Graphique A3 Taux d'accroissement démographique, janvier à mars, 2016 et 2017, Canada, provinces et territoires.....	8
Graphique A4 Facteurs de l'accroissement démographique, janvier à mars, 2017, Canada, provinces et territoires.....	9
Tableaux statistiques	12
Tableau 1.1 Estimations trimestrielles de la population, Canada, provinces et territoires - Population	12
Tableau 1.2 Estimations trimestrielles de la population, Canada, provinces et territoires - Taux d'accroissement démographique	13
Tableau 1.3 Estimations trimestrielles de la population, Canada, provinces et territoires - Croissance démographique	14
Tableau 2 Estimations trimestrielles de la population et des facteurs de l'accroissement démographique - Canada	15
Tableau 3 Estimations trimestrielles des composantes démographiques - Canada	16
Tableau 4 Estimations trimestrielles des migrants interprovinciaux selon la province ou le territoire d'origine et de destination, Canada, janvier à mars 2017.....	17
Qualité des données, concepts et méthodologie	18
Méthodologie	18
Qualité des données démographiques	26
Notes explicatives pour les tableaux	33
Notes en fin de section.....	35
Appendice 1 : Lexique	36
Appendice 2 : Sources et commentaires	39
Produits connexes	41

Estimations démographiques trimestrielles

Faits saillants

- Au 1^{er} avril 2017, la population du Canada était estimée à 36 591 241 personnes.
- Entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2017, la population du Canada a augmenté de 88 144 personnes (+0,2 %).
- Au cours du premier trimestre de 2017, la croissance démographique du Canada était principalement attribuable à la migration internationale (+68 278).
- Le Nunavut a présenté l'accroissement démographique le plus élevé durant cette période (+0,5 %).
- Au cours du premier trimestre de 2017, l'accroissement migratoire interprovincial est demeuré négatif pour un sixième trimestre consécutif en Alberta, une première depuis la fin des années 1980.

Analyse

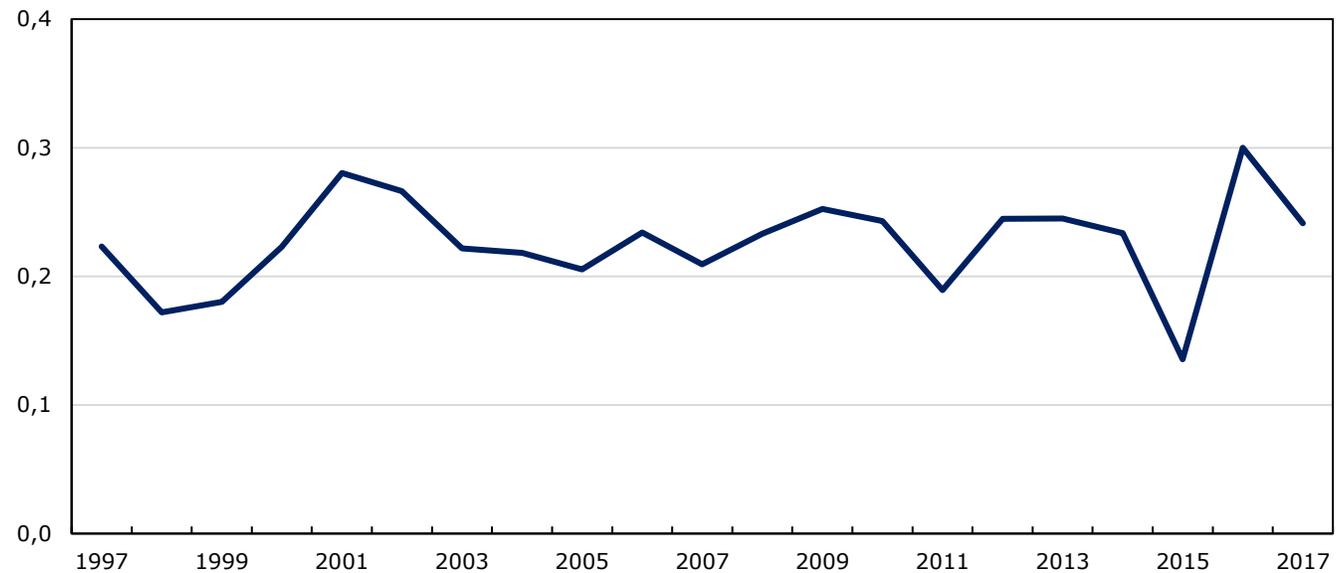
La population du Canada continue de croître à un rythme soutenu

Selon les estimations provisoires, la population du Canada était estimée à 36 591 241 au 1^{er} avril 2017, en hausse de 88 144 par rapport au 1^{er} janvier 2017. Il s'agit d'une croissance démographique plus élevée par rapport à ce qui est généralement observé au cours des trois premiers mois de l'année (+78 685 en moyenne au cours des 10 années précédentes). Toutefois, l'accroissement démographique du premier trimestre de 2017 était inférieur à celui du même trimestre l'année précédente (+108 265), alors que la croissance de la population avait été particulièrement forte.

Graphique A1

Taux d'accroissement démographique, janvier à mars, 1997 à 2017, Canada

pourcentage



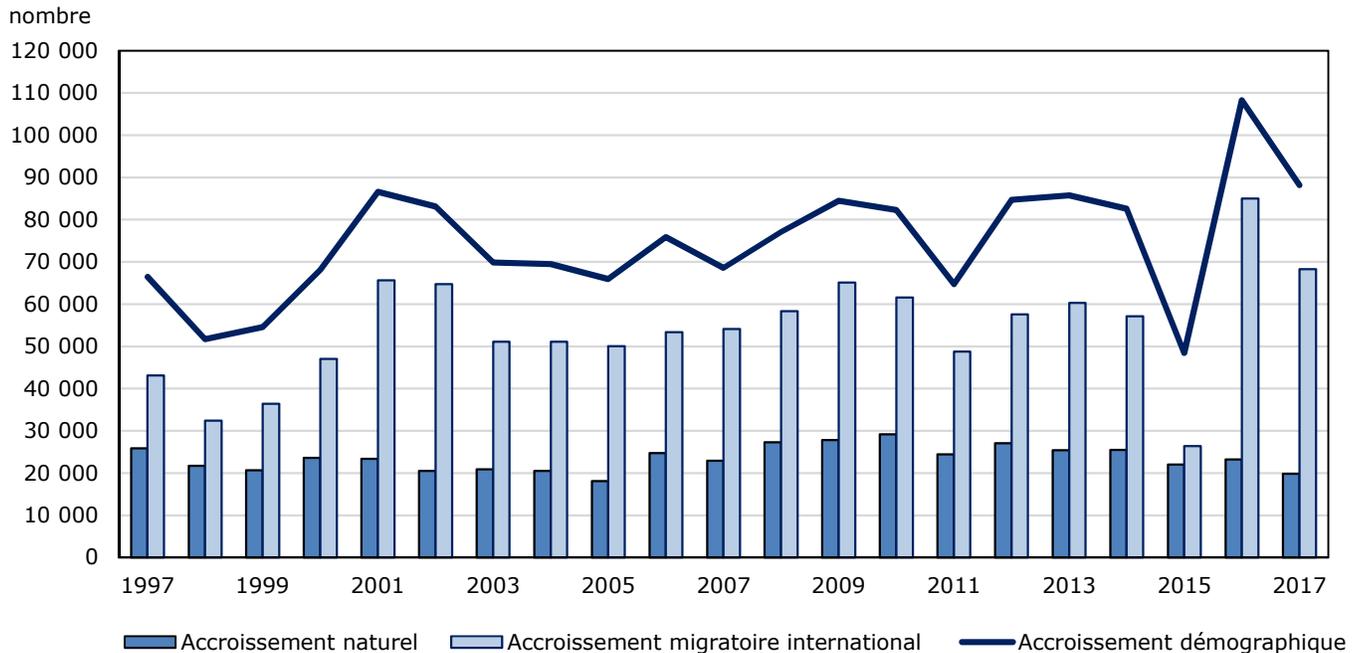
La migration internationale explique la plus grande partie de l'accroissement démographique

À l'échelle nationale, la croissance démographique repose sur deux facteurs : l'accroissement naturel¹ et l'accroissement migratoire international², tandis que les estimations de la population pour les provinces et les territoires tiennent également compte de l'accroissement fra migratoire interprovincial.

L'accroissement migratoire international est demeuré le principal moteur de la croissance démographique avec un solde estimé à 68 278 entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2017. Le nombre d'immigrants admis au Canada au cours de cette période (+72 788) était le deuxième plus important au cours d'un premier trimestre, n'étant surpassé que par le niveau record enregistré l'année dernière (+86 201). Parallèlement, le nombre de résidents non permanents a augmenté de 9 153 personnes au cours du premier trimestre de 2017, comparativement à une hausse de 12 488 personnes durant la même période en 2016. Les composantes de l'émigration nette (émigration, émigration de retour et solde de l'émigration temporaire) sont demeurées stables.

Selon les estimations provisoires, l'accroissement naturel au premier trimestre de 2017 était de 19 866 personnes, soit la différence entre 94 851 naissances et 74 985 décès.

Graphique A2
Facteurs de l'accroissement démographique, janvier à mars, 1997 à 2017, Canada



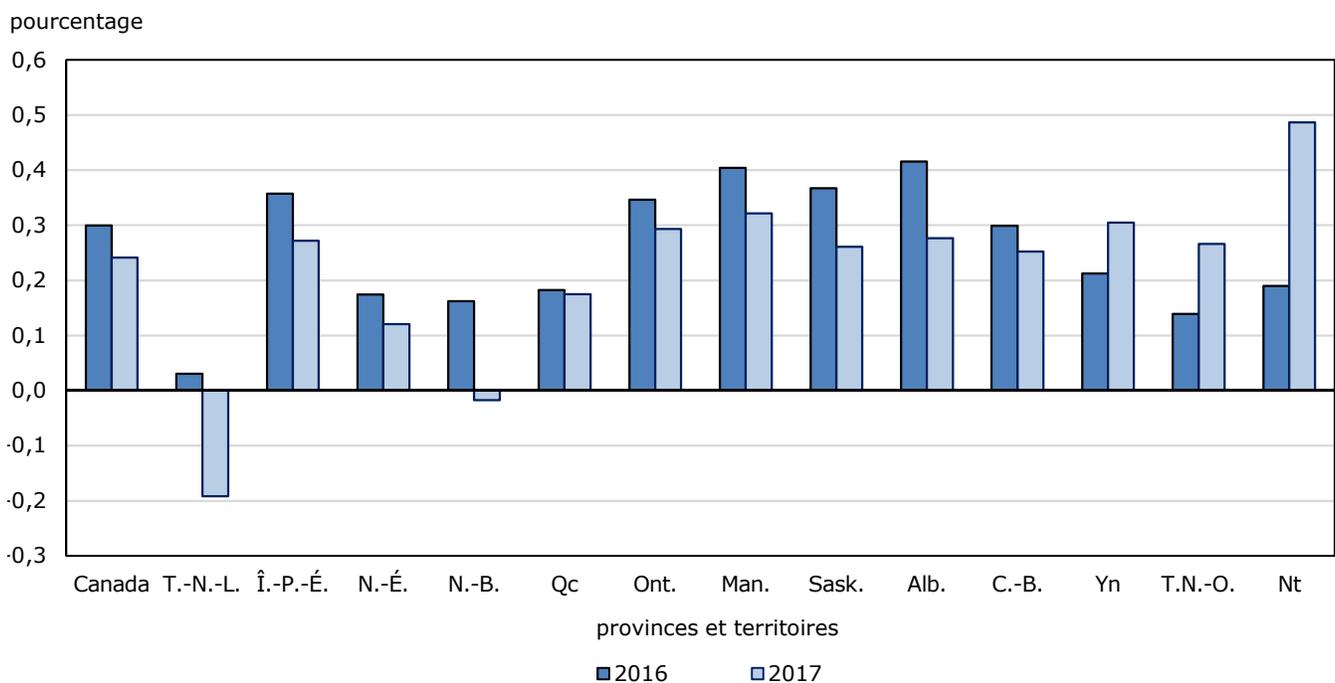
Note : Avant 2012, l'accroissement démographique n'est pas égal à la somme de l'accroissement naturel et de l'accroissement migratoire international car l'écart résiduel doit également être considéré dans le calcul.

Une croissance de la population partout sauf à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick

Au cours du premier trimestre de 2017, la croissance démographique³ était positive dans toutes les provinces et tous les territoires, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador, où la population a diminué (-0,2 %) et au Nouveau-Brunswick, où la population est demeurée relativement stable. Le Nunavut (+0,5 %) a présenté le taux d'accroissement démographique le plus élevé au Canada. Par ailleurs, le taux d'accroissement démographique a atteint 0,3 % à l'Île-du-Prince-Édouard, en Ontario, dans les provinces des Prairies et en Colombie-Britannique. La croissance de la population de ces provinces était plus soutenue que celle du Canada dans son ensemble (+0,2 %).

Par rapport à la même période l'année dernière, les taux d'accroissement démographique ont légèrement diminué dans chacune des provinces de l'Atlantique et des Prairies. Ils sont demeurés stables au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, alors qu'ils ont augmenté dans les territoires.

Graphique A3
Taux d'accroissement démographique, janvier à mars, 2016 et 2017, Canada, provinces et territoires



La migration internationale est le principal moteur de la croissance de presque toutes les provinces

Au cours du premier trimestre de 2017, l'accroissement migratoire international a constitué le principal facteur de la croissance démographique de toutes les provinces sauf en Alberta, où la croissance provenait principalement de l'accroissement naturel. Par ailleurs, la croissance des trois territoires était aussi surtout stimulée par l'accroissement naturel.

L'accroissement migratoire international a légèrement diminué comparativement au même trimestre l'année dernière dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec et en Colombie-Britannique. Cette situation était principalement attribuable à la diminution des niveaux d'immigration par rapport au premier trimestre de 2016, alors que la plupart des provinces avaient reçu un nombre record d'immigrants. Malgré cette baisse, l'immigration est demeurée particulièrement forte dans toutes les provinces au cours du premier trimestre de 2017. En particulier, l'Île-du-Prince-Édouard a accueilli un nombre record d'immigrants au cours d'un premier trimestre. De plus, pour la période de janvier à mars, le nombre d'immigrants admis par les autres provinces de l'Atlantique, par le Québec et par les provinces des Prairies n'a été surpassé qu'une seule fois dans le passé, soit durant le même trimestre l'an dernier.

L'Alberta a montré un accroissement migratoire interprovincial négatif (-2 392) pour un sixième trimestre consécutif, une première depuis la fin des années 1980 alors que cette province avait enregistré des pertes migratoires interprovinciales au cours de 10 trimestres successifs. Les pertes migratoires de l'Alberta sont survenues principalement au profit de la Colombie-Britannique et de l'Ontario. Ces deux provinces ont d'ailleurs continué d'afficher les plus forts accroissements migratoires interprovinciaux en nombres absolus (+2 702 en Ontario et +3 526 en Colombie-Britannique). La Nouvelle-Écosse était la seule autre province ayant montré un accroissement migratoire interprovincial positif (+464), le plus élevé de cette province depuis le deuxième trimestre de 2003 (+999). Au Québec, l'accroissement migratoire interprovincial est demeuré négatif (-633), mais ne s'est jamais autant approché de zéro depuis le quatrième trimestre de 2009 (+15).

Graphique A4
Facteurs de l'accroissement démographique, janvier à mars, 2017, Canada, provinces et territoires

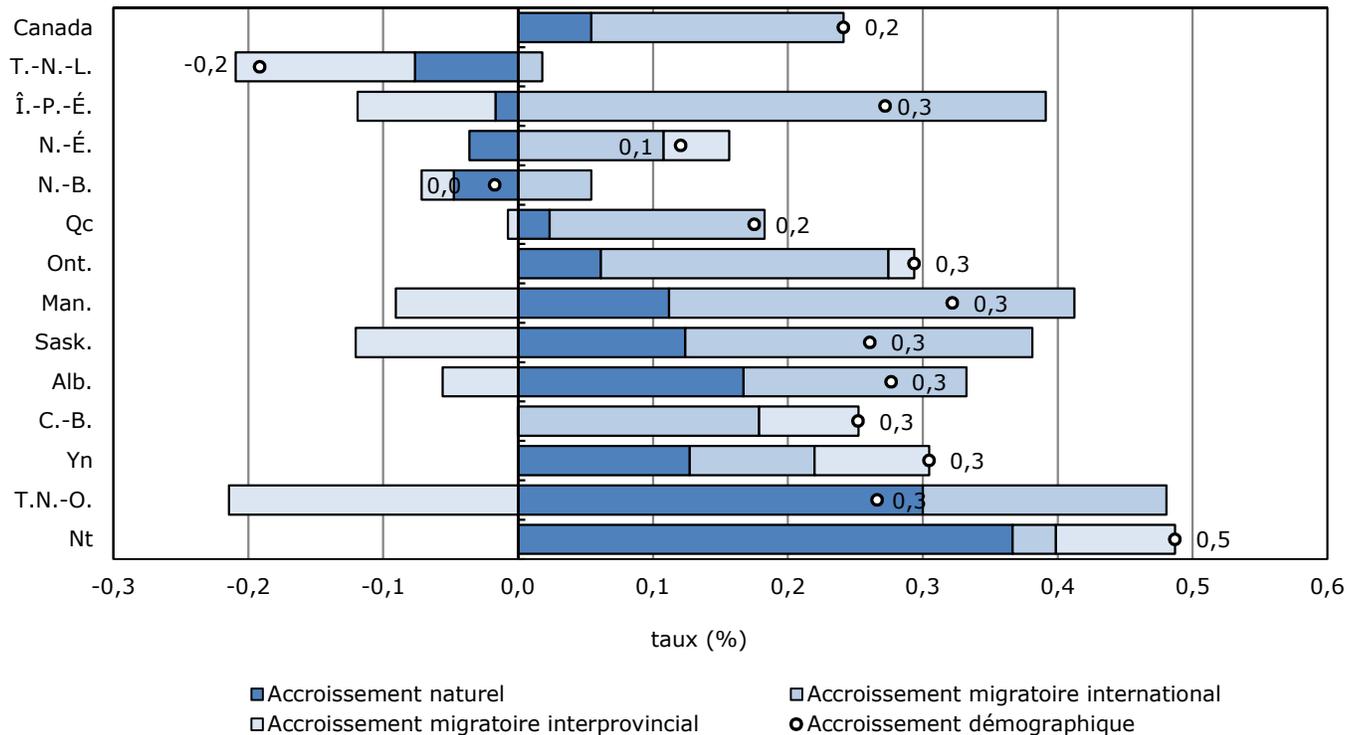


Tableau A1**Population au 1^{er} avril 2017 et accroissement démographique, premier trimestre, 2016 et 2017, Canada, provinces et territoires**

	Population	Accroissement démographique, premier trimestre			
		2016		2017	
		nombre	taux (%)	nombre	taux (%)
Canada	36 591 241	108 265	0,3	88 144	0,2
T.-N.-L.	528 683	161	0,0	-1 013	-0,2
Î.-P.-É.	149 790	527	0,4	407	0,3
N.-É.	953 173	1 653	0,2	1 149	0,1
N.-B.	757 641	1 226	0,2	-130	-0,0
Qc	8 371 498	15 152	0,2	14 647	0,2
Ont.	14 135 610	48 172	0,3	41 443	0,3
Man.	1 332 629	5 291	0,4	4 283	0,3
Sask.	1 161 365	4 196	0,4	3 026	0,3
Alb.	4 291 980	17 558	0,4	11 853	0,3
C.-B.	4 789 221	14 118	0,3	12 064	0,3
Yn	37 808	79	0,2	115	0,3
T.N.-O.	44 381	62	0,1	118	0,3
Nt	37 462	70	0,2	182	0,5

Notes en fin de section

1. L'accroissement naturel correspond à la différence entre le nombre de naissances et de décès.
2. L'accroissement migratoire international tient essentiellement compte de l'ensemble des mouvements entre le Canada et l'étranger menant à un changement de lieu habituel de résidence. Pour le calculer, il faut additionner l'immigration, l'émigration de retour et le solde des résidents non permanents et soustraire l'émigration et le solde de l'émigration temporaire.
3. Un taux qui est plus grand que -0,1 % et plus petit que 0,1 % est considéré comme non significatif et relativement stable.

Tableaux statistiques

Tableau 1.1

Estimations trimestrielles de la population, Canada, provinces et territoires - Population

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
	nombre													
2011														
1 ^{er} juillet	34 342 780	525 037	144 038	944 469	755 530	8 007 656	13 263 544	1 233 728	1 066 349	3 790 191	4 499 139	35 402	43 501	34 196
1 ^{er} octobre	34 469 327	525 874	144 496	945 260	755 700	8 031 428	13 317 140	1 237 759	1 070 894	3 807 046	4 520 299	35 533	43 541	34 357
2012														
1 ^{er} janvier	34 536 389	526 211	144 575	944 901	756 278	8 044 417	13 336 799	1 242 058	1 075 165	3 826 708	4 525 605	35 637	43 597	34 438
1 ^{er} avril	34 621 054	525 708	144 878	944 705	755 973	8 059 380	13 366 514	1 245 805	1 079 490	3 851 637	4 533 017	35 681	43 645	34 621
1 ^{er} juillet	34 750 545	526 450	145 080	944 943	756 777	8 085 906	13 413 702	1 250 265	1 086 018	3 880 755	4 546 290	36 058	43 594	34 707
1 ^{er} octobre	34 880 866	527 338	145 208	944 984	756 781	8 108 272	13 463 298	1 254 636	1 091 938	3 908 789	4 564 878	36 230	43 629	34 885
2013														
1 ^{er} janvier	34 935 909	527 465	145 010	944 587	756 105	8 117 526	13 478 050	1 258 542	1 095 203	3 931 225	4 567 318	36 165	43 685	35 028
1 ^{er} avril	35 021 626	527 655	144 923	943 766	755 632	8 130 518	13 507 917	1 261 710	1 098 903	3 959 914	4 575 705	36 113	43 830	35 040
1 ^{er} juillet	35 155 451	527 409	145 178	943 538	755 842	8 155 505	13 556 229	1 265 597	1 104 990	3 996 620	4 589 041	36 315	43 786	35 401
1 ^{er} octobre	35 293 347	528 470	145 294	943 574	755 633	8 174 338	13 609 460	1 269 579	1 109 701	4 029 102	4 612 657	36 225	43 707	35 607
2014														
1 ^{er} janvier	35 339 468	528 575	145 316	943 812	755 641	8 180 148	13 618 474	1 272 759	1 113 221	4 050 711	4 615 246	36 166	43 760	35 639
1 ^{er} avril	35 422 086	527 738	145 420	943 244	755 157	8 191 844	13 644 739	1 276 111	1 117 131	4 076 775	4 627 856	36 447	43 790	35 834
1 ^{er} juillet	35 544 564	528 333	145 832	943 294	754 865	8 214 503	13 685 171	1 280 953	1 121 285	4 108 283	4 645 261	36 872	43 889	36 023
1 ^{er} octobre	35 677 466	528 730	146 226	944 052	755 308	8 235 228	13 735 317	1 285 790	1 125 074	4 133 626	4 670 870	37 006	44 061	36 178
2015														
1 ^{er} janvier	35 701 743	528 749	146 208	943 748	755 111	8 237 833	13 736 348	1 289 177	1 127 777	4 146 691	4 672 792	36 909	44 126	36 274
1 ^{er} avril	35 750 157	528 610	146 279	942 621	754 459	8 242 669	13 755 697	1 291 595	1 129 314	4 161 343	4 679 968	37 081	44 207	36 314
1 ^{er} juillet	35 848 610	528 676	146 736	943 373	754 309	8 259 452	13 797 038	1 295 981	1 132 263	4 179 660	4 692 953	37 393	44 244	36 532
1 ^{er} octobre	35 981 735	529 383	146 994	945 215	754 465	8 279 216	13 854 221	1 301 357	1 137 386	4 201 458	4 713 761	37 229	44 392	36 658
2016														
1 ^{er} janvier	36 038 515	529 506	147 243	945 850	754 899	8 287 843	13 875 274	1 306 487	1 141 122	4 216 375	4 715 559	37 148	44 426	36 783
1 ^{er} avril	36 146 780	529 667	147 770	947 503	756 125	8 302 995	13 923 446	1 311 778	1 145 318	4 233 933	4 729 677	37 227	44 488	36 853
1 ^{er} juillet	36 286 425	530 128	148 649	949 501	756 780	8 326 089	13 982 984	1 318 128	1 150 632	4 252 879	4 751 612	37 492	44 469	37 082
1 ^{er} octobre	36 443 632	530 376	149 278	952 333	757 997	8 349 793	14 063 256	1 323 958	1 155 393	4 268 929	4 773 345	37 624	44 204	37 146
2017														
1 ^{er} janvier	36 503 097	529 696	149 383	952 024	757 771	8 356 851	14 094 167	1 328 346	1 158 339	4 280 127	4 777 157	37 693	44 263	37 280
1 ^{er} avril	36 591 241	528 683	149 790	953 173	757 641	8 371 498	14 135 610	1 332 629	1 161 365	4 291 980	4 789 221	37 808	44 381	37 462

Note : Les estimations sont postcensitaires définitives jusqu'au 1^{er} juillet 2012, postcensitaires mises à jour du 1^{er} octobre 2012 au 1^{er} avril 2016 et postcensitaires provisoires à partir du 1^{er} juillet 2016.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 1.2
Estimations trimestrielles de la population, Canada, provinces et territoires - Taux d'accroissement démographique

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
	pourcentage													
2011														
Juillet à septembre	0,37	0,16	0,32	0,08	0,02	0,30	0,40	0,33	0,43	0,44	0,47	0,37	0,09	0,47
Octobre à décembre	0,19	0,06	0,05	-0,04	0,08	0,16	0,15	0,35	0,40	0,52	0,12	0,29	0,13	0,24
2012														
Janvier à mars	0,24	-0,10	0,21	-0,02	-0,04	0,19	0,22	0,30	0,40	0,65	0,16	0,12	0,11	0,53
Avril à juin	0,37	0,14	0,14	0,03	0,11	0,33	0,35	0,36	0,60	0,75	0,29	1,05	-0,12	0,25
Juillet à septembre	0,37	0,17	0,09	0,00	0,00	0,28	0,37	0,35	0,54	0,72	0,41	0,48	0,08	0,51
Octobre à décembre	0,16	0,02	-0,14	-0,04	-0,09	0,11	0,11	0,31	0,30	0,57	0,05	-0,18	0,13	0,41
2013														
Janvier à mars	0,25	0,04	-0,06	-0,09	-0,06	0,16	0,22	0,25	0,34	0,73	0,18	-0,14	0,33	0,03
Avril à juin	0,38	-0,05	0,18	-0,02	0,03	0,31	0,36	0,31	0,55	0,92	0,29	0,56	-0,10	1,02
Juillet à septembre	0,39	0,20	0,08	0,00	-0,03	0,23	0,39	0,31	0,43	0,81	0,51	-0,25	-0,18	0,58
Octobre à décembre	0,13	0,02	0,02	0,03	0,00	0,07	0,07	0,25	0,32	0,53	0,06	-0,16	0,12	0,09
2014														
Janvier à mars	0,23	-0,16	0,07	-0,06	-0,06	0,14	0,19	0,26	0,35	0,64	0,27	0,77	0,07	0,55
Avril à juin	0,35	0,11	0,28	0,01	-0,04	0,28	0,30	0,38	0,37	0,77	0,38	1,16	0,23	0,53
Juillet à septembre	0,37	0,08	0,27	0,08	0,06	0,25	0,37	0,38	0,34	0,61	0,55	0,36	0,39	0,43
Octobre à décembre	0,07	0,00	-0,01	-0,03	-0,03	0,03	0,01	0,26	0,24	0,32	0,04	-0,26	0,15	0,27
2015														
Janvier à mars	0,14	-0,03	0,05	-0,12	-0,09	0,06	0,14	0,19	0,14	0,35	0,15	0,46	0,18	0,11
Avril à juin	0,28	0,01	0,31	0,08	-0,02	0,20	0,30	0,34	0,26	0,44	0,28	0,84	0,08	0,60
Juillet à septembre	0,37	0,13	0,18	0,20	0,02	0,24	0,41	0,41	0,45	0,52	0,44	-0,44	0,33	0,34
Octobre à décembre	0,16	0,02	0,17	0,07	0,06	0,10	0,15	0,39	0,33	0,35	0,04	-0,22	0,08	0,34
2016														
Janvier à mars	0,30	0,03	0,36	0,17	0,16	0,18	0,35	0,40	0,37	0,42	0,30	0,21	0,14	0,19
Avril à juin	0,39	0,09	0,59	0,21	0,09	0,28	0,43	0,48	0,46	0,45	0,46	0,71	-0,04	0,62
Juillet à septembre	0,43	0,05	0,42	0,30	0,16	0,28	0,57	0,44	0,41	0,38	0,46	0,35	-0,60	0,17
Octobre à décembre	0,16	-0,13	0,07	-0,03	-0,03	0,08	0,22	0,33	0,25	0,26	0,08	0,18	0,13	0,36
2017														
Janvier à mars	0,24	-0,19	0,27	0,12	-0,02	0,18	0,29	0,32	0,26	0,28	0,25	0,30	0,27	0,49

Note : L'accroissement démographique est définitif jusqu'en juin 2012, mis à jour de juillet 2012 à mars 2016 et provisoire à partir d'avril 2016.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 1.3

Estimations trimestrielles de la population, Canada, provinces et territoires - Accroissement démographique

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
	nombre													
2011														
Juillet à septembre	126 547	837	458	791	170	23 772	53 596	4 031	4 545	16 855	21 160	131	40	161
Octobre à décembre	67 062	337	79	-359	578	12 989	19 659	4 299	4 271	19 662	5 306	104	56	81
2012														
Janvier à mars	84 665	-503	303	-196	-305	14 963	29 715	3 747	4 325	24 929	7 412	44	48	183
Avril à juin	129 491	742	202	238	804	26 526	47 188	4 460	6 528	29 118	13 273	377	-51	86
Juillet à septembre	130 321	888	128	41	4	22 366	49 596	4 371	5 920	28 034	18 588	172	35	178
Octobre à décembre	55 043	127	-198	-397	-676	9 254	14 752	3 906	3 265	22 436	2 440	-65	56	143
2013														
Janvier à mars	85 717	190	-87	-821	-473	12 992	29 867	3 168	3 700	28 689	8 387	-52	145	12
Avril à juin	133 825	-246	255	-228	210	24 987	48 312	3 887	6 087	36 706	13 336	202	-44	361
Juillet à septembre	137 896	1 061	116	36	-209	18 833	53 231	3 982	4 711	32 482	23 616	-90	-79	206
Octobre à décembre	46 121	105	22	238	8	5 810	9 014	3 180	3 520	21 609	2 589	-59	53	32
2014														
Janvier à mars	82 618	-837	104	-568	-484	11 696	26 265	3 352	3 910	26 064	12 610	281	30	195
Avril à juin	122 478	595	412	50	-292	22 659	40 432	4 842	4 154	31 508	17 405	425	99	189
Juillet à septembre	132 902	397	394	758	443	20 725	50 146	4 837	3 789	25 343	25 609	134	172	155
Octobre à décembre	24 277	19	-18	-304	-197	2 605	1 031	3 387	2 703	13 065	1 922	-97	65	96
2015														
Janvier à mars	48 414	-139	71	-1 127	-652	4 836	19 349	2 418	1 537	14 652	7 176	172	81	40
Avril à juin	98 453	66	457	752	-150	16 783	41 341	4 386	2 949	18 317	12 985	312	37	218
Juillet à septembre	133 125	707	258	1 842	156	19 764	57 183	5 376	5 123	21 798	20 808	-164	148	126
Octobre à décembre	56 780	123	249	635	434	8 627	21 053	5 130	3 736	14 917	1 798	-81	34	125
2016														
Janvier à mars	108 265	161	527	1 653	1 226	15 152	48 172	5 291	4 196	17 558	14 118	79	62	70
Avril à juin	139 645	461	879	1 998	655	23 094	59 538	6 350	5 314	18 946	21 935	265	-19	229
Juillet à septembre	157 207	248	629	2 832	1 217	23 704	80 272	5 830	4 761	16 050	21 733	132	-265	64
Octobre à décembre	59 465	-680	105	-309	-226	7 058	30 911	4 388	2 946	11 198	3 812	69	59	134
2017														
Janvier à mars	88 144	-1 013	407	1 149	-130	14 647	41 443	4 283	3 026	11 853	12 064	115	118	182

Note : L'accroissement démographique est définitif jusqu'en juin 2012, mis à jour de juillet 2012 à mars 2016 et provisoire à partir d'avril 2016.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 2
Estimations trimestrielles de la population et des facteurs de l'accroissement démographique - Canada

	Population en début de période	Accroissement naturel	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration internationale	Solde de la migration totale	Accroissement total	Taux d'accroissement total
			nombre				pourcentage
2011							
Juillet à septembre	34 342 780	43 828	0	82 719	82 719	126 547	0,37
Octobre à décembre	34 469 327	30 831	0	36 231	36 231	67 062	0,19
2012							
Janvier à mars	34 536 389	27 101	0	57 564	57 564	84 665	0,24
Avril à juin	34 621 054	35 580	0	93 911	93 911	129 491	0,37
Juillet à septembre	34 750 545	42 836	0	87 485	87 485	130 321	0,37
Octobre à décembre	34 880 866	29 756	0	25 287	25 287	55 043	0,16
2013							
Janvier à mars	34 935 909	25 445	0	60 272	60 272	85 717	0,25
Avril à juin	35 021 626	35 675	0	98 150	98 150	133 825	0,38
Juillet à septembre	35 155 451	42 674	0	95 222	95 222	137 896	0,39
Octobre à décembre	35 293 347	29 216	0	16 905	16 905	46 121	0,13
2014							
Janvier à mars	35 339 468	25 502	0	57 116	57 116	82 618	0,23
Avril à juin	35 422 086	34 873	0	87 605	87 605	122 478	0,35
Juillet à septembre	35 544 564	42 087	0	90 815	90 815	132 902	0,37
Octobre à décembre	35 677 466	26 406	0	-2 129	-2 129	24 277	0,07
2015							
Janvier à mars	35 701 743	22 018	0	26 396	26 396	48 414	0,14
Avril à juin	35 750 157	33 239	0	65 214	65 214	98 453	0,28
Juillet à septembre	35 848 610	41 359	0	91 766	91 766	133 125	0,37
Octobre à décembre	35 981 735	26 345	0	30 435	30 435	56 780	0,16
2016							
Janvier à mars	36 038 515	23 239	0	85 026	85 026	108 265	0,30
Avril à juin	36 146 780	32 947	0	106 698	106 698	139 645	0,39
Juillet à septembre	36 286 425	40 795	0	116 412	116 412	157 207	0,43
Octobre à décembre	36 443 632	25 193	0	34 272	34 272	59 465	0,16
2017							
Janvier à mars	36 503 097	19 866	0	68 278	68 278	88 144	0,24
Avril à juin	36 591 241

.. indisponible pour une période de référence précise

Note : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie - Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 3
Estimations trimestrielles des composantes démographiques - Canada

	Accroissement naturel		Solde de la migration interprovinciale		Solde de la migration internationale				
	Naissances	Décès	Entrants	Sortants	Immigrants	Émigrants	Émigrants de retour	Solde de l'émigration temporaire	Solde de résidents non permanents
	nombre								
2011									
Juillet à septembre	100 674	56 846	89 862	89 862	71 876	21 067	13 864	5 435	23 481
Octobre à décembre	91 731	60 900	55 322	55 322	59 608	14 245	6 005	4 423	-10 714
2012									
Janvier à mars	91 145	64 044	69 238	69 238	55 587	13 299	6 043	4 278	13 511
Avril à juin	95 290	59 710	90 003	90 003	73 044	13 293	10 978	4 278	27 460
Juillet à septembre	101 178	58 342	85 820	85 820	66 927	19 815	15 058	5 322	30 637
Octobre à décembre	94 256	64 500	47 531	47 531	62 334	13 016	5 754	4 289	-25 496
2013									
Janvier à mars	92 083	66 638	62 699	62 699	58 256	13 831	5 552	4 410	14 705
Avril à juin	96 602	60 927	96 253	96 253	75 639	13 708	10 728	4 390	29 881
Juillet à septembre	102 162	59 488	81 855	81 855	65 338	20 091	16 311	5 213	38 877
Octobre à décembre	94 485	65 269	52 761	52 761	59 789	14 223	5 682	4 359	-29 984
2014									
Janvier à mars	93 034	67 532	67 097	67 097	64 472	14 597	5 512	4 412	6 141
Avril à juin	97 439	62 566	102 756	102 756	78 307	14 718	10 059	4 431	18 388
Juillet à septembre	103 248	61 161	79 966	79 966	65 588	20 225	16 311	5 211	34 352
Octobre à décembre	95 231	68 825	51 170	51 170	52 044	14 323	5 682	4 361	-41 171
2015									
Janvier à mars	93 438	71 420	74 452	74 452	51 124	14 704	5 512	4 414	-11 122
Avril à juin	97 997	64 758	108 765	108 765	72 088	14 827	10 059	4 432	2 326
Juillet à septembre	103 790	62 431	90 598	90 598	78 895	20 291	16 311	5 211	22 062
Octobre à décembre	95 611	69 266	48 931	48 931	69 730	14 377	5 682	4 361	-26 239
2016									
Janvier à mars	94 517	71 278	72 356	72 356	86 201	14 760	5 512	4 415	12 488
Avril à juin	98 984	66 037	100 889	100 889	86 106	14 877	10 059	4 431	29 841
Juillet à septembre	104 944	64 149	92 183	92 183	68 241	20 291	16 311	5 211	57 362
Octobre à décembre	96 620	71 427	46 940	46 940	55 823	14 377	5 682	4 361	-8 495
2017									
Janvier à mars	94 851	74 985	73 176	73 176	72 788	14 760	5 512	4 415	9 153

Note : Voir la section «Qualité des données, concepts et méthodologie - Notes explicatives pour les tableaux».

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 4

Estimations trimestrielles des migrants interprovinciaux selon la province ou le territoire d'origine et de destination, Canada, janvier à mars 2017

Origine	Destination												
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
	nombre												
T.-N.-L.	...	39	326	137	60	719	22	70	709	134	4	71	58
Î.-P.-É.	56	...	204	86	25	437	5	49	98	51	0	11	4
N.-É.	155	154	...	472	219	1 421	136	80	875	286	0	86	22
N.-B.	130	129	644	...	334	998	114	99	561	255	0	39	20
Qc	89	4	193	414	...	3 853	82	27	607	577	34	11	5
Ont.	403	271	1 389	1 031	2 915	...	853	780	4 418	3 671	59	91	152
Man.	69	18	121	92	115	1 174	...	622	1 022	942	11	18	13
Sask.	18	0	82	30	108	1 343	447	...	2 307	1 132	18	3	20
Alb.	553	160	823	657	725	5 116	734	1 799	...	7 174	140	294	24
C.-B.	90	73	506	181	743	3 395	501	473	4 744	...	175	109	11
Yn	0	12	33	22	0	75	14	46	84	144	...	32	0
T.N.-O.	38	13	4	11	5	86	56	54	377	137	53	...	63
Nt	45	0	45	9	14	118	48	14	5	24	0	37	...
Entrants	1 646	873	4 370	3 142	5 263	18 735	3 012	4 113	15 807	14 527	494	802	392
Sortants	2 349	1 026	3 906	3 323	5 896	16 033	4 217	5 508	18 199	11 001	462	897	359
Solde	-703	-153	464	-181	-633	2 702	-1 205	-1 395	-2 392	3 526	32	-95	33
Nombre total de migrants :	73 176												

Note : Estimations provisoires produites à partir des données du programme d'Allocation canadienne pour enfants (ACE) (anciennement prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE)), utilisant des facteurs de rajustement μ_F , calculés à l'aide des données tirées des fichiers d'impôt pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 provenant de l'Agence du revenu du Canada.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Qualité des données, concepts et méthodologie

Méthodologie

Cette section décrit les concepts, les sources de données et les méthodes utilisés pour produire les estimations démographiques. Les estimations démographiques sont produites afin de mesurer les effectifs de population selon divers caractéristiques et niveaux géographiques entre deux recensements. Les estimations démographiques sont les estimations officielles de la population au niveau national, provincial et territorial.

Les estimations postcensitaires ont comme base le Recensement de 2011.

Estimations de la population

Estimations de la population totale

Catégories d'estimations

Les estimations de la population peuvent être intercensitaires ou postcensitaires. Les estimations intercensitaires sont produites à l'aide des comptes de deux recensements consécutifs rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (SDNR)¹ et des estimations postcensitaires. La production d'estimations intercensitaires consiste à mettre à jour les estimations postcensitaires à l'aide des comptes d'un nouveau recensement rajustées pour le SDNR¹.

Les estimations postcensitaires sont produites à partir du plus récent recensement rajusté pour le SDNR¹ et des composantes de l'accroissement démographique. Du point de vue de l'actualité des données, les estimations postcensitaires sont plus récentes que celles du dernier recensement rajusté pour le SDNR¹, mais elles présentent une plus grande variabilité à mesure que l'on s'éloigne de la date de ce recensement.

Niveaux des estimations

La mise à jour des estimations de population entre les recensements nécessite l'utilisation de données tirées de dossiers administratifs ou d'enquêtes. La qualité des estimations de population dépend donc de l'accès à plusieurs fichiers de données administratives mis à la disposition de Statistique Canada par divers ministères canadiens et étrangers. Puisque certaines composantes ne sont disponibles que plusieurs mois après la date de référence, trois types d'estimations postcensitaires sont produits. Celles-ci peuvent être postcensitaires provisoires (PP), postcensitaires mises à jour (PR) ou postcensitaires définitives (PD). Le délai entre la date de référence et la disponibilité des estimations est de trois mois pour les provisoires et de deux à trois ans pour les définitives. Bien qu'elle nécessite une plus grande vigilance des utilisateurs, la production de trois séries successives d'estimations permet de concilier l'actualité et la qualité des estimations. Tous les tableaux précisent le niveau des estimations qu'ils contiennent.

Calcul des estimations postcensitaires de la population

Les estimations de la population sont produites à partir de la méthode des composantes, et ce, à la fois pour les estimations provisoires, mises à jour et définitives. La méthode des composantes consiste à ajouter ou à retrancher à l'effectif de la population du recensement le plus récent, rajusté pour le SDNR¹ (c'est-à-dire le sous-dénombrement moins le surdénombrement), le nombre de naissances, de décès et les composantes migratoires interprovinciales et internationales.

A. À l'échelle provinciale et territoriale pour la population totale

Les estimations sont d'abord produites à l'échelle des provinces et territoires, puis totalisées pour obtenir l'estimation de la population du Canada.

L'équation de la méthode des composantes pour estimer la population totale des provinces ou territoires est la suivante :

$$P_{(t+i)} = P_{(t)} + B_{(t,t+i)} - D_{(t,t+i)} + I_{(t,t+i)} - \left[E_{(t,t+i)} + \Delta TE_{(t,t+i)} \right] + RE_{(t,t+i)} + \Delta NPR_{(t,t+i)} + \Delta Ninter_{(t,t+i)} - Resid_{(t,t+i)}$$

où, pour chaque province et territoire;

(t,t+i)	intervalle entre les temps t et t+i;
$P_{(t+i)}$	estimation de la population au temps t+i;
$P_{(t)}$	population de départ au temps t (recensement rajusté pour le SDNR ¹ ou estimation la plus récente);
B	nombre de naissances;
D	nombre de décès;
I	nombre d'immigrants;
E	nombre d'émigrants;
ΔTE	solde de l'émigration temporaire;
RE	nombre d'émigrants de retour;
ΔNPR	solde de résidents non permanents;
$\Delta Ninter$	solde de la migration interprovinciale;
Resid	écart résiduel (pour les estimations intercensitaires).

B. Niveaux des estimations

La différence entre les estimations de population postcensitaires provisoires² et définitives réside dans l'actualité des composantes. Dans le cas où toutes les composantes sont provisoires, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire provisoire (PP). À l'inverse, si elles sont toutes définitives, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire définitive (PD). Toute autre combinaison de niveaux est qualifiée de postcensitaire mise à jour (PR).

Population de départ et composantes de l'accroissement démographique

A. Population de départ

Les populations de départ sont issues des recensements quinquennaux de 1971 à 2011. L'univers de la population du Recensement de 2011³ comprend les groupes suivants :

- les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants ayant un lieu habituel de résidence au Canada;
- les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants qui sont à l'étranger dans une base militaire ou en mission diplomatique;
- les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants qui sont en mer ou dans des ports à bord de navires marchands immatriculés au Canada et de navires gouvernementaux canadiens;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui demandent le statut de réfugié et les membres de leur famille vivant avec elles;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis d'études et les membres de leur famille vivant avec elles;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis de travail et les membres de leur famille vivant avec elles.

Aux fins du recensement, les personnes des trois derniers groupes sont des résidents non permanents (RNP). Ils sont inclus dans l'univers du recensement depuis 1991, mais celui-ci ne comprend pas les résidents étrangers. Par résidents étrangers, on entend :

- les représentants du gouvernement d'un autre pays qui sont affectés à l'ambassade, au haut-commissariat ou à toute autre mission diplomatique de ce pays au Canada, et les membres de leur famille vivant avec eux;
- les membres des Forces armées d'un autre pays qui sont en poste au Canada, et les membres de leur famille vivant avec eux;
- les résidents d'un autre pays en visite au Canada temporairement (par exemple, un visiteur étranger en vacances ou en voyage d'affaires avec ou sans permis de visiteur).

Les populations de départ sont rajustées selon les étapes suivantes :

- rajustement de la population pour le SDNR;
- ajout d'estimations indépendantes de la population des réserves indiennes partiellement dénombrées en 1991, 1996, 2001, 2006 et 2011;
- rajustement pour le dénombrement anticipé dans certaines régions du Nord du Québec, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest en 1991 et en 1996;
- addition des estimations du nombre de RNP en 1971, 1976, 1981 et 1986. Depuis 1991, les RNP font partie de l'univers du recensement;
- estimation de la population de départ au 1^{er} juillet par addition ou soustraction des composantes de l'accroissement démographique entre la date du recensement et le 30 juin;
- ajustement démographique aux grands âges est un ajustement de la structure par âge des populations censitaires de 2001, 2006 et 2011 selon le sexe pour chaque province et territoire. Cet ajustement a été effectué à partir de 85 ans en 2001, de 90 ans en 2006 et de 95 ans en 2011.

Rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement (SDNR)

Le rajustement pour le SDNR est une étape importante. Le SDNR correspond à l'écart entre le nombre de personnes qui auraient dû être recensées, mais ne l'ont pas été (sous-dénombrement) et le nombre de personnes qui ont été recensées, mais n'auraient pas dû l'être ou ont été comptées plus d'une fois (surdénombrement).

Les études de couverture fournissent une estimation du sous-dénombrement aux recensements de 1991, 1996, 2001, 2006 et 2011 aux échelons provincial et territorial, et à l'échelle provinciale uniquement aux recensements de 1971, 1976, 1981 et 1986. L'estimation du surdénombrement pour les provinces et territoires n'est disponible que pour les cinq derniers recensements (1991, 1996, 2001, 2006 et 2011). Pour estimer le surdénombrement des recensements précédents, on suppose que le rapport du surdénombrement au sous-dénombrement observé en 1991 est le même que celui survenu à chaque recensement entre 1971 et 1986. Pour estimer le SDNR pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest avant 1991, on suppose que le rapport entre le SDNR pour chaque territoire et les dix provinces observées en 1991 est le même que celui observé à chaque recensement entre 1971 et 1986.

Par souci d'uniformité, on a révisé en 1998 les estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement au Recensement de 1991 de façon à tenir compte des améliorations méthodologiques apportées aux études de couverture du Recensement de 1996. Cette modification a changé le SDNR des recensements de 1971 à 1986. De même, on a révisé en 2003 les estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement de 1996.

B. Naissances et décès

Les nombres de naissances et de décès proviennent directement des statistiques de l'état civil de la Division de la statistique de la santé de Statistique Canada. Celle-ci gère le Système national de statistiques de l'état civil, mais ce sont les bureaux centraux de la statistique de l'état civil des provinces et des territoires qui sont chargés de recueillir et de traiter l'information tirée de ces dossiers administratifs. Aux termes des lois provinciales et territoriales sur la statistique de l'état civil (ou de textes législatifs équivalents), l'enregistrement de toute naissance vivante et de tout décès est obligatoire, et chaque province et territoire fournit ces renseignements à Statistique Canada.

L'univers des statistiques de l'état civil correspond à celui du recensement. Ces univers comprennent les naissances et les décès de l'ensemble des Canadiens, des immigrants et des résidents non permanents (RNP) et excluent les résidents étrangers.

Les statistiques de l'état civil selon la province ou le territoire de résidence sont utilisées pour produire les estimations de naissances et décès définitives.

En l'absence de données des statistiques de l'état civil, le nombre de naissances est estimé à partir des quotients perspectifs de fécondité par âge de la mère. Le nombre de décès est estimé à partir des quotients perspectifs de mortalité par âge et sexe. Ces méthodes sont utilisées pour le calcul des estimations provisoires².

Traitement particulier dans le cas des estimations provisoires² du Québec et de la Colombie-Britannique

Le Québec et la Colombie-Britannique fournissent leurs plus récentes estimations de naissances et de décès. Elles sont utilisées pour les estimations provisoires². Pour les estimations définitives, les naissances et décès de ces provinces sont tirés des statistiques de l'état civil compilées par la Division de la statistique de la santé.

Niveaux des estimations

Pour les différences entre les estimations provisoires² et définitives vous référer à la **section B. Naissances et décès** ci-haut.

C. Immigration

À l'instar des estimations sur les naissances et les décès, la collecte des statistiques d'immigration au Canada est également réglementée. Au Canada, l'immigration est réglementée depuis 2002, par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR). Celle-ci remplace la *Loi sur l'immigration*, adoptée en 1976 et modifiée plus d'une trentaine de fois par la suite. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) (anciennement Citoyenneté et immigration Canada (CIC)) recueille et traite les dossiers administratifs des immigrants. Il transmet par la suite de l'information à Statistique Canada tirée des fichiers du Système mondial de gestion des cas (SMGC). Cette information permet d'estimer le nombre et les caractéristiques des personnes auxquelles le gouvernement fédéral accorde le statut de résident permanent à une date donnée. Pour la Division de la démographie, les termes immigrant et résident permanent font référence au même concept.

Un immigrant est une personne qui n'est pas un citoyen canadien de naissance, mais à qui les autorités canadiennes de l'immigration ont accordé le droit de vivre au Canada. Le nombre de personnes nées à l'étranger de parents canadiens qui ne séjournent que provisoirement hors du pays n'est pas inclus dans le nombre d'immigrants.

L'estimation du nombre d'immigrants s'effectue principalement à partir de la date de l'octroi de la résidence permanente ou du droit d'établissement de la personne au Canada.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires² et définitives réside dans l'actualité de la source qui sert à estimer cette composante. Comme les fichiers du SMGC sont continuellement mis à jour, de nouvelles totalisations sont effectuées chaque année afin de mettre à jour les estimations d'immigrants. Les estimations des immigrants sont provisoires la première année, mises à jour la deuxième et définitives la troisième année.

D. Solde des résidents non permanents

À l'instar des naissances et des décès, la collecte des statistiques d'immigration au Canada est réglementée. Au Canada, les résidents non permanents (RNP) sont réglementés depuis 2002, par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR). Celle-ci remplace la *Loi sur l'immigration*, adoptée en 1976 et modifiée plus d'une trentaine de fois par la suite. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) recueille et traite les dossiers administratifs des RNP au Canada. Il transmet par la suite de l'information à Statistique Canada tirée des fichiers du Système mondial de gestion des cas (SMGC). Cette information permet d'estimer le nombre et les caractéristiques des personnes auxquelles le gouvernement fédéral accorde le statut de RNP.

Un RNP est une personne qui se trouve au Canada de façon temporaire, en toute légalité, grâce à un permis de séjour temporaire, ainsi que les membres de sa famille vivant avec lui. Les RNP comprennent les travailleurs

étrangers, les étudiants étrangers, les cas humanitaires et les autres résidents temporaires. Les cas humanitaires comprennent les demandeurs d'asile et les résidents temporaires autorisés à demeurer au Canada pour des motifs d'ordre humanitaire et qui ne sont pas considérés comme des travailleurs étrangers ou des étudiants étrangers. Pour la Division de la démographie, les termes RNP et résident temporaire font référence au même concept.

Les estimations du nombre de RNP sont fondées sur l'estimation de l'effectif et non sur l'estimation du solde. On estime le nombre de personnes présentes dans le système administratif de l'IRCC à une date déterminée par la période à l'étude. On estime tout d'abord le nombre de RNP en fin de période duquel on retranche le nombre de RNP en début de période. Ces estimations permettent de calculer le solde des RNP.

Est sélectionnée toute personne ayant obtenu le statut de résident non permanent, admise à une date antérieure à la période à l'étude. Dans le cas des revendicateurs du statut de réfugié, on utilise la date de leur demande. Pour leur exclusion de la population, les possibilités diffèrent pour les détenteurs de permis et les demandeurs d'asile. Pour un détenteur de permis, celui-ci est exclu de la population si la date d'échéance du permis est atteinte, s'il obtient un statut de résident permanent ou s'il est déporté. Pour un demandeur d'asile, aux conditions précédentes s'ajoutent deux ans d'inactivité dans le dossier.

Comme les fichiers du SMGC sont continuellement mis à jour, de nouvelles totalisations sont effectuées chaque année jusqu'à ce que les estimations des soldes de RNP soient définitives.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires² et définitives est l'actualité de la source qui sert à estimer cette composante. Comme les fichiers du SMGC sont continuellement mis à jour, de nouvelles totalisations sont effectuées chaque année afin de mettre à jour les estimations des soldes de RNP. Les estimations des RNP sont provisoires la première année et mise à jour l'année suivante. Elles sont finalisées deux à trois ans après l'année de référence au moment où toutes les autres composantes sont également définitives.

E. Émigration

Pour estimer le nombre d'émigrants, on utilise des données du « U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics », des données recueillies par le programme de prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) et des données tirées du fichier T1 sur la famille T1FF⁴. La première source permet d'estimer l'émigration vers les États-Unis. À l'aide des données du programme de PFCE, on estime l'émigration vers les autres pays. Pour ce faire, on doit rajuster les estimations des enfants émigrants puisque le programme n'est pas universel et ne fournit pas de renseignements directs sur le nombre d'émigrants adultes. Par conséquent, on applique quatre facteurs de rajustement afin de tenir compte :

- du niveau de complétude de la couverture causé par un délai dans la réception et le traitement des dossiers des enfants admissibles de la PFCE. Comme la complétude des dossiers administratifs de la PFCE ne semble atteinte que quatre ans après la période de référence, cet ajustement est effectué quand on utilise les estimations avant cette date. Le facteur est dérivé des ratios, pour deux années, des enfants émigrants selon deux versions de fichiers de la PFCE;
- de la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas soumis de demande au programme de PFCE ou qui ne sont pas admissibles. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimées à celle tirée des fichiers de PFCE;
- de la propension différentielle à émigrer des enfants admissibles par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux d'émigration des enfants admissibles à la PFCE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur les trois dernières années disponibles du fichier T1FF⁴;
- de la propension différentielle à émigrer des adultes par rapport à celle des enfants. Ce facteur permet d'obtenir le taux d'émigration de la population âgée de 18 ans et plus. Il est obtenu en calculant tout d'abord la moyenne sur trois ans du rapport des taux d'émigration adultes et enfants à partir des données du fichier T1FF⁴. Deuxièmement, en calculant la moyenne sur trois ans du rapport des taux d'émigration adultes et enfants à partir des données du « U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics ». Le facteur final est obtenu en faisant la moyenne de ces deux taux. On calcule ce facteur uniquement pour le Canada.

Le taux d'émigration des adultes est ensuite appliqué à la population des adultes. L'émigration des adultes est répartie par province et territoire selon des données du fichier T1FF⁴. On calcule un ratio entre le nombre des adultes et des enfants émigrants du fichier T1FF⁴ que l'on applique au nombre d'enfants émigrants de PFCE par province. Ce qui nous permet d'obtenir des nombres d'adultes émigrants dont la distribution provinciale sera différente de celle des enfants.

L'émigration des adultes additionnée à l'émigration des enfants (une fois rajustée pour les facteurs de couverture et d'émigration différentielle) génère l'émigration pour l'ensemble de la population.

L'émigration est répartie par province et territoire selon le nombre d'enfants émigrants une fois rajustés pour les facteurs de couverture et d'émigration différentielle.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires² et définitives est l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. La méthode d'estimation utilisée est la même.

F. Solde de l'émigration temporaire

Des personnes quittent le Canada pour s'établir temporairement à l'étranger alors que d'autres qui étaient temporairement à l'étranger reviennent au pays. Le solde résultant de ces départs et de ces retours définit la composante « solde de l'émigration temporaire ». Les estimations du nombre de départs sont tirées de l'étude de la Contre-vérification des dossiers (CVD), la plus importante des études de couverture du recensement. L'étude de la CVD donne une estimation du nombre de personnes qui ont quitté le Canada temporairement au cours d'une période intercensitaire et qui sont toujours à l'étranger en fin de période. Les estimations du nombre de retours sont quant à elles tirées de deux sources : le recensement et les estimations d'émigrants de retour de la Division de la démographie. Le recensement donne le nombre de personnes qui étaient à l'extérieur du Canada au recensement précédent et qui sont revenues au pays au cours de la période intercensitaire. Ce nombre comprend tous les émigrants de retour. Pour déduire les retours d'émigrants temporaires, on soustrait de ce nombre la composante des émigrants de retour estimée par la Division de la démographie. Avec les estimations du nombre de départs (CVD) et de retours (recensement et Division de la démographie), on obtient le solde de l'émigration temporaire.

Le solde estimé est celui de l'ensemble de la période intercensitaire; il est ensuite réparti également entre les cinq années de la période, puis mensuellement par application d'une saisonnalité qui est une moyenne entre une saisonnalité nulle et la saisonnalité de l'émigration.

Le solde de l'émigration temporaire est d'abord calculé à l'échelle du Canada. Il est ensuite distribué par province ou groupe de provinces selon les estimations de l'émigration temporaire tirées de la CVD. Pour le groupe des provinces de l'Atlantique, on répartit le solde du groupe par province au prorata de la population de la province et, pour les territoires, au prorata de la population du territoire.

Enfin, le solde ne peut être estimé que pour la période intercensitaire précédant le dernier recensement. Pour la période en cours, on suppose que le solde sera le même que celui de la période précédente pour chaque province et territoire.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires² et définitives est l'actualité de l'estimation de l'émigration qui sert au calcul de la saisonnalité du solde de l'émigration temporaire. La méthode d'estimation utilisée est la même.

G. Émigration de retour

Un émigrant de retour est une personne qui revient au Canada après avoir été classée dans la catégorie des émigrants. Selon une méthode analogue à celle de l'émigration, on utilise des données tirées des fichiers de la prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du fichier T1FF⁴ pour estimer le nombre d'émigrants de retour. On applique à ces estimations des facteurs de rajustement pour tenir compte de la non-universalité du programme, de même qu'un ratio adultes-enfant afin d'estimer les retours d'émigrants adultes. Par conséquent, on applique quatre facteurs de rajustement afin de tenir compte :

- du niveau de complétude de la couverture causé par un délai dans la réception et le traitement des dossiers des enfants admissibles de la PFCE. Comme la complétude des dossiers administratifs de la PFCE ne semble atteinte que quatre ans après la période de référence, cet ajustement est effectué quand on utilise les estimations avant cette date. Le facteur est dérivé des ratios, pour deux années, des enfants émigrants de retour selon deux versions de fichiers de la PFCE;
- de la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas soumis de demande au programme de PFCE ou qui ne sont pas admissibles. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimée à celle tirée des fichiers de PFCE;
- de la propension différentielle à émigrer des enfants admissibles par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux d'émigration des enfants admissibles à la PFCE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur les trois dernières années disponibles du fichier T1FF⁴;
- du ratio adultes-enfant qui est obtenu à partir de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires² et définitives est l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. La méthode d'estimation utilisée est la même.

H. Migration interprovinciale

La migration interprovinciale correspond à l'ensemble des déplacements d'une province ou d'un territoire vers un autre qui entraînent un changement du lieu habituel de résidence. Comme pour l'émigration, il n'existe aucune disposition légale relative à l'enregistrement de la migration interprovinciale au Canada. Ces mouvements doivent donc être estimés à l'aide de données tirées des fichiers de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) (anciennement prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE)) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du fichier T1FF⁴.

Les estimations définitives de la migration interprovinciale sont obtenues en comparant les adresses figurant sur les déclarations de revenus des particuliers de deux années consécutives. La migration des personnes à charge du déclarant doit toutefois être imputée. Un ajustement supplémentaire est également nécessaire afin de rajuster les estimations pour tenir compte des migrants qui ne remplissent pas de déclarations de revenus. De 2001-2002 à 2005-2006, ce rajustement a été légèrement modifié (pour de plus amples informations voir Wilkinson, 2004). À partir de 2006-2007, ce rajustement a également été légèrement modifié (Cyr, 2008 – document interne).

Les déclarations de revenu n'étant pas disponibles au moment de la préparation des estimations provisoires, l'estimation de la migration interprovinciale provisoire² provient des dossiers administratifs de l'ACE, desquels on déduit la migration des enfants (0 à 17 ans) inscrits au programme. Par la suite, on doit rajuster les estimations pour tenir compte des enfants qui ne sont pas inscrits au programme de l'ACE. Finalement, l'effectif des adultes migrants est dérivé des enfants migrants et de facteurs calculés d'après le fichier T1FF⁴. Par conséquent, les trois facteurs de rajustement suivants sont appliqués afin de tenir compte de :

- la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui ne sont pas inscrits au programme de l'ACE. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimée à celle tirée des fichiers de l'ACE;
- la propension différentielle à migrer des enfants inscrits au programme de l'ACE par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux de sorties des enfants inscrits au programme de l'ACE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur la dernière année disponible du fichier T1FF⁴;

- la propension différentielle à migrer des adultes par rapport à celle des enfants. Ce facteur permet d'obtenir le taux de sorties de la population âgée de 18 ans et plus par province ou territoire d'origine et de destination. Il est obtenu en calculant le rapport du taux central de migration des adultes à celui des enfants. Ces facteurs sont estimés à partir des données du fichier T1FF⁴ des trois dernières années disponibles.

Les taux de migration des adultes sont appliqués à l'estimation de la population des adultes. La migration des adultes additionnée à la migration des enfants fournit la migration interprovinciale pour l'ensemble de la population.

Depuis 2015, la méthode d'estimation de la migration interprovinciale a été modifiée. Cette nouvelle méthode est appliquée à partir de juillet 2011. Afin de diminuer l'écart entre la série annuelle provisoire (qui provenait de la somme des 12 matrices de migration mensuelle) et la série annuelle définitive, les microdonnées de l'ACE ont été employées. L'utilisation des microdonnées permet d'estimer la migration pour différentes périodes (mensuelle, trimestrielle et annuelle). Cela permet également d'améliorer la comparabilité entre les estimations provisoires et définitives. Les estimations annuelles définitives (T1FF) sont maintenant réparties par trimestre sur la base des estimations provisoires trimestrielles dérivées des microdonnées de l'ACE. Il est important de noter qu'avec l'utilisation des microdonnées de l'ACE, il n'est pas possible d'additionner les estimations trimestrielles d'entrants et de sortants interprovinciaux afin d'obtenir les estimations annuelles. Il est toutefois possible d'additionner les estimations trimestrielles du solde de la migration interprovinciale pour obtenir les estimations annuelles.

Niveaux des estimations

Pour les différences entre les estimations provisoires² et définitives, au niveau de la migration interprovinciale totale, vous référer à la **section H. Migration interprovinciale** ci-haut.

Estimations intercensitaires de la population

Après chaque recensement, on produit des estimations intercensitaires (c'est-à-dire des estimations de population pour des dates de référence comprises entre deux recensements). Ces estimations permettent d'assurer une cohérence entre les estimations postcensitaires antérieures et les nouveaux comptes du recensement.

La production d'estimations intercensitaires comporte deux étapes principales :

- le calcul de l'erreur en fin de période;
- la répartition linéaire de l'erreur en fin de période.

L'erreur en fin de période est définie comme la différence entre les estimations postcensitaires, au jour du recensement, et la population dénombrée lors de ce recensement rajustée pour le SDNR¹.

Cette erreur est répartie uniformément au cours de la période intercensitaire selon le nombre de jours pour chacun des mois.

Qualité des données démographiques

Les estimations sont entachées d'une certaine marge d'imprécision qui provient de deux types d'erreur :

- des erreurs des données du recensement;
- des imperfections des autres sources de données et des méthodes d'estimations des composantes.

Données du recensement

A. Erreurs de couverture, de réponse et de traitement

Les erreurs attribuables aux données de recensement peuvent être divisées en deux groupes : réponse et traitement, et couverture. Le premier groupe comprend les erreurs de non-réponse, l'interprétation erronée de la part des répondants, le codage et l'imputation des non-réponses. Les erreurs du second groupe sont dues principalement aux estimations du sous-dénombrement et à un degré moindre, au surdénombrement. Ces deux types d'erreur sont inhérents à n'importe quelle enquête.

Les erreurs de couverture se produisent lorsqu'on oublie des logements et/ou des personnes, qu'on les inclut à tort (à l'exception des recensements de 2006 et 2011, où les personnes incluses à tort ne font pas partie de l'Étude sur le surdénombrement du recensement) ou qu'on les compte plus d'une fois. Après chaque recensement, Statistique Canada entreprend des études de couverture pour mesurer ces erreurs. Les principales études sont l'Enquête sur la Contre-vérification des dossiers (CVD) et l'Étude sur le surdénombrement du recensement (ESR). On tire de ces études des estimations de sous-dénombrement et de surdénombrement avec lesquelles la Division de la démographie rajuste la population dénombrée au recensement par province et territoire.

Lors de l'élaboration des populations de départ, le programme des estimations corrige les populations du recensement pour les erreurs de couverture seulement. Cette correction, basée sur les résultats des études de couverture, est sujette principalement aux erreurs dues à l'échantillonnage et, dans une moindre mesure, à des erreurs de traitement. Les tests statistiques indiquent que les ajustements pour la couverture améliorent la qualité des données du recensement. Le programme des estimations utilise les estimations des études de couverture pour les provinces et les territoires. Cependant, étant donnée la taille des échantillons de ces études, les estimations par âge et sexe sont modélisées. De plus, on suppose que les taux de couverture estimés pour une province ou un territoire s'appliquent aux régions situées à l'intérieur de cette province ou territoire. Par ailleurs, avant 1991, le programme des estimations utilisait des données du recensement non corrigées pour les erreurs de couverture dans son programme des estimations. Des études de couverture avaient cependant été menées pour mesurer le sous-dénombrement, mais aucune étude ne mesurait le surdénombrement. Suite à la décision d'intégrer la correction pour la couverture à la population dénombrée depuis 1991, le programme a dû réviser les estimations de population pour la période de 1971 à 1986. La correction repose sur les résultats des études de couverture de cette période et sur des hypothèses concernant le rapport entre le niveau de surdénombrement et le niveau de sous-dénombrement d'après les résultats trouvés dans les études de couverture subséquentes.

Les corrections apportées aux données du recensement pour le SDNR améliorent, en général, la qualité des estimations en compensant pour le sous-dénombrement différentiel aux différents recensements selon l'âge, le sexe et par province et territoire.

Tableau D1

Estimation du sous-dénombrement net du recensement, Canada, provinces et territoires, Recensements de 2001, 2006 et 2011

Géographie	Population recensée	Sous-dénombrement net du recensement	Réserves indiennes partiellement dénombrées	Population rajustée	Taux
	A	B	C	D=A+B+C	(B+C)/D*100
	nombre				pourcentage
2011¹					
Canada	33 476 688	759 125	37 392	34 273 205	2,32
Terre-Neuve-et-Labrador	514 536	10 192	0	524 728	1,94
Île-du-Prince-Édouard	140 204	3 386	0	143 590	2,36
Nouvelle-Écosse	921 727	21 911	0	943 638	2,32
Nouveau-Brunswick	751 171	3 930	0	755 101	0,52
Québec	7 903 001	73 240	16 882	7 993 123	1,13
Ontario	12 851 821	369 874	14 926	13 236 621	2,91
Manitoba	1 208 268	21 698	608	1 230 574	1,81
Saskatchewan	1 033 381	29 580	768	1 063 729	2,85
Alberta	3 645 257	128 584	4 094	3 777 935	3,51
Colombie-Britannique	4 400 057	91 280	114	4 491 451	2,03
Yukon	33 897	1 356	0	35 253	3,85
Territoires du Nord-Ouest	41 462	1 977	0	43 439	4,55
Nunavut	31 906	2 117	0	34 023	6,22
2006¹					
Canada	31 612 897	868 658	40 115	32 521 670	2,79
Terre-Neuve-et-Labrador	505 469	5 046	0	510 515	0,99
Île-du-Prince-Édouard	135 851	1 903	0	137 754	1,38
Nouvelle-Écosse	913 462	24 558	0	938 020	2,62
Nouveau-Brunswick	729 997	16 059	0	746 056	2,15
Québec	7 546 131	60 751	16 600	7 623 482	1,01
Ontario	12 160 282	465 824	15 391	12 641 497	3,81
Manitoba	1 148 401	34 330	0	1 182 731	2,90
Saskatchewan	968 157	22 594	739	991 490	2,35
Alberta	3 290 350	111 353	7 272	3 408 975	3,48
Colombie-Britannique	4 113 487	121 551	113	4 235 151	2,87
Yukon	30 372	1 805	0	32 177	5,61
Territoires du Nord-Ouest	41 464	1 620	0	43 084	3,76
Nunavut	29 474	1 264	0	30 738	4,11
2001¹					
Canada	30 007 094	924 430	34 539	30 966 063	3,10
Terre-Neuve-et-Labrador	512 930	9 401	0	522 331	1,80
Île-du-Prince-Édouard	135 294	1 325	0	136 619	0,97
Nouvelle-Écosse	908 007	24 521	0	932 528	2,63
Nouveau-Brunswick	729 498	20 095	0	749 593	2,68
Québec	7 237 479	140 232	12 648	7 390 359	2,07
Ontario	11 410 046	436 349	15 960	11 862 355	3,81
Manitoba	1 119 583	30 903	110	1 150 596	2,70
Saskatchewan	978 933	21 231	581	1 000 745	2,18
Alberta	2 974 807	69 857	4 977	3 049 641	2,45
Colombie-Britannique	3 907 738	164 542	263	4 072 543	4,05
Yukon	28 674	1 423	0	30 097	4,73
Territoires du Nord-Ouest	37 360	3 295	0	40 655	8,10
Nunavut	26 745	1 256	0	28 001	4,49

1. Les nombres et les taux sont tirés de la Contre-vérification des dossiers (CVD) et de l'étude du surdénombrement et comprennent les résidents non permanents.

Le rajustement intègre également les résultats d'une étude sur l'estimation des personnes vivant dans des réserves indiennes partiellement dénombrées pour compléter la correction des données du recensement pour les erreurs de couverture. Les résultats des études de couverture contiennent principalement des erreurs aléatoires liées à l'échantillonnage.

Ces rajustements ont un impact direct sur :

- l'erreur en fin de période et sa distribution par âge et sexe à l'intérieur d'une même province ou territoire, de même que par province ou territoire, étant donné la variation du SDNR¹ et sa distribution d'un recensement à l'autre;

- la cohérence des estimations de population pour une même cohorte de naissance. Prenons l'exemple de la cohorte masculine des moins de 5 ans en 1981. En utilisant des données de recensement non rajustées pour le SDNR¹, on remarque que ce groupe est moins nombreux au Recensement de 2001 (groupe des 20 à 24 ans) qu'à celui de 1996 (groupe des 15 à 19 ans). Comme le Canada reçoit beaucoup d'immigrants à ces âges, on se serait attendu au contraire. Or, ce n'est qu'après le rajustement pour le SDNR¹ que la taille de la cohorte augmente, tel qu'attendu, entre 1996 et 2001.

Pour de plus amples informations sur les principales études de couverture, veuillez consulter le document suivant sur le site Internet de Statistique Canada : Rapport technique du Recensement de 1996, 2001, 2006 et 2011 sur la couverture.

Composantes

Les erreurs provenant des méthodes d'estimation et des sources de données autres que le recensement ont également une importance non négligeable.

A. Naissances et décès

La loi exigeant la tenue d'un registre de l'état civil, les estimations définitives des naissances et des décès répondent à des normes de qualité très élevées. Toutefois, puisque les données provisoires sont modélisées, elles diffèrent légèrement des données définitives.

B. Immigration et résidents non permanents

En ce qui concerne les immigrants et les résidents non permanents, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) (anciennement Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)) administre des fichiers propres à ces deux composantes. L'immigration étant contrôlée par une loi, les données sur les immigrants et les résidents non permanents (RNP) sont systématiquement recueillies à leur arrivée au Canada. Ces données ne concernent que l'immigration « légale » et excluent donc les immigrants illégaux. Ainsi, les données sur les entrées internationales « légales » au Canada sont considérées d'une qualité supérieure. Toutefois, des biais peuvent exister quant à la province de destination : celle envisagée par l'immigrant au moment de l'arrivée peut différer de celle où il résidera de fait. Enfin, parce que l'information fournie par le Système sur les visiteurs (SV) de l'IRCC est incomplète (l'âge et le sexe des personnes à charge, la province de résidence pour certains groupes de détenteurs de permis), les estimations de RNP sont plus sujettes aux erreurs que les données sur les immigrants.

C. Émigration, émigration de retour et solde de l'émigration temporaire

Parmi les composantes qu'utilise le programme des estimations de population, l'émigration, l'émigration de retour et le solde de l'émigration temporaire sont les plus difficiles à estimer avec précision puisque le Canada n'a pas de système d'enregistrement à ses frontières. Alors que l'immigration et les résidents non permanents (RNP) sont bien documentés par le gouvernement fédéral, Statistique Canada a toujours eu recours à des techniques d'estimations indirectes pour estimer le nombre de personnes quittant le pays. Pour cette raison, les statistiques disponibles sur ces trois composantes ont toujours été d'une moins bonne précision que celles des autres composantes.

L'estimation des émigrants et des émigrants de retour provient d'informations tirées du fichier de prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'estimation doit être rajustée afin de tenir compte des enfants non admissibles au programme et dériver l'émigration et l'émigration de retour des adultes.

Ces rajustements et le délai d'obtention des données sont les deux principales sources d'erreur. Comme il n'existe pas d'informations courantes sur les personnes temporairement à l'étranger, les estimations sont basées sur la Contre-vérification des dossiers (CVD) et le recensement. Les estimations pour la période intercensitaire, réparties également entre les cinq années, sont maintenues constantes pour la période postcensitaire. De plus, certaines hypothèses doivent être admises afin de répartir les données nationales par province et territoire et les données annuelles par trimestre. Toute variation géographique ou trimestrielle peut entraîner une erreur dans l'estimation de ces composantes.

D. Migration interprovinciale

Depuis juillet 1993, les estimations provisoires² de la migration interprovinciale sont établies à partir des fichiers de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) (anciennement prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE)). Puisque ce programme ne couvre que les enfants, plusieurs ajustements doivent être faits afin de dériver la migration des adultes. Par conséquent, nous croyons que les estimations provisoires basées sur l'ACE sont sujettes à des erreurs plus importantes que celles établies à partir des fichiers de données fiscales de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Mesure de qualité

Afin d'évaluer la qualité de nos estimations, deux mesures d'évaluation sont utilisées : les erreurs de précocité et les erreurs en fin de période.

A. Erreur de précocité

On évalue la qualité des estimations démographiques provisoires en analysant les erreurs de précocité. L'erreur de précocité est la différence entre l'estimation provisoire et l'estimation définitive divisée par l'estimation postcensitaire la plus à jour de la population totale. L'erreur de précocité peut se calculer tant pour les estimations de la population que celles des composantes.

L'erreur de précocité d'une composante nous permet de procéder à des comparaisons utiles tant entre les composantes qu'entre les provinces et les territoires dont la taille de la population est différente. À noter qu'en comparant à la population totale d'une région, les différences entre les estimations provisoires et définitives des composantes sont minimales. Il existe toutefois des écarts quant à l'incidence de ce type d'erreur entre les composantes et entre les provinces et les territoires.

Règle générale, le solde de la migration interprovinciale est associé aux erreurs de précocité les plus importantes. Cet état des choses est dû à l'utilisation de sources de données différentes pour les estimations provisoires et définitives. Pour la plupart des années et des provinces/territoires, des erreurs de précocité plus faibles sont associées aux estimations de l'immigration, des naissances et des décès. Dans le cas des estimations de l'immigration, cette situation est attribuable à l'intégralité des sources de données et à l'accessibilité des données permettant de produire des estimations provisoires plus à jour. En ce qui a trait aux naissances et aux décès, les petites erreurs de précocité s'expliquent par l'utilisation d'une méthode différente (méthode des quotients) pour la production des estimations provisoires.

Dans l'hypothèse où la qualité des données de base demeure inchangée, les présentes estimations postcensitaires devraient présenter un niveau de fiabilité fort acceptable si l'on en juge par l'analyse des dernières erreurs de précocité observées.

Pour plus de détails sur l'analyse des erreurs de précocité annuelles, voir la publication 91-215-XWF 2016000 (section Qualité des données démographiques).

Tableau D2
Erreurs de précocité trimestrielles des composantes, Canada, provinces et territoires

Année/Composante	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
	pour mille													
Naissances														
2012T01	0,08	0,10	0,39	0,07	0,06	0,01	0,10	0,03	0,13	0,21	0,00	-0,70	-0,16	0,75
2012T02	0,04	0,16	0,09	0,02	-0,01	0,03	0,04	0,09	-0,01	0,11	-0,01	-0,28	0,11	-0,64
2012T03	-0,02	0,17	0,34	0,06	0,07	0,01	-0,03	-0,22	0,00	-0,06	-0,01	-0,33	-0,23	-0,32
2012T04	0,04	0,30	0,33	0,05	0,14	0,01	0,05	0,15	0,13	0,00	-0,01	-0,17	0,30	0,09
Décès														
2012T01	0,14	0,24	0,06	0,12	0,21	0,02	0,24	0,19	0,29	0,11	-0,01	0,11	0,34	-0,17
2012T02	0,08	-0,05	0,10	0,04	0,15	0,01	0,16	0,12	0,09	0,07	-0,01	-0,22	0,05	0,06
2012T03	0,06	0,17	0,12	0,17	0,09	0,01	0,09	0,07	0,04	0,04	-0,01	0,17	-0,18	-0,09
2012T04	0,07	0,11	0,19	0,19	0,19	0,02	0,09	0,17	0,02	0,14	-0,01	0,91	-0,02	0,57
Immigration														
2014T01	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,00	-0,01	-0,01	-0,01	-0,03	0,00	0,00
2014T02	0,00	-0,01	-0,01	-0,01	0,00	0,00	-0,01	-0,02	-0,01	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2014T03	0,00	0,01	-0,02	0,01	-0,02	-0,01	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014T04	0,00	0,00	0,03	0,00	0,01	0,00	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Émigration														
2011T03	0,03	0,06	-0,04	-0,21	-0,05	0,05	0,02	0,35	-0,10	0,16	-0,10	-0,23	0,23	0,32
2011T04	-0,06	0,06	0,01	-0,04	-0,01	0,00	-0,09	0,17	-0,02	0,11	-0,33	-0,17	0,02	0,20
2012T01	-0,12	0,03	-0,01	-0,09	-0,03	-0,04	-0,16	0,10	-0,13	-0,03	-0,34	-0,14	0,02	0,12
2012T02	-0,07	-0,03	-0,05	-0,13	0,03	-0,03	-0,07	0,08	-0,06	-0,06	-0,19	-0,22	0,00	0,12
Émigration de retour														
2011T03	-0,12	-0,02	-0,03	-0,07	-0,01	-0,10	-0,14	-0,10	-0,11	-0,20	-0,11	-0,06	0,00	0,00
2011T04	-0,06	-0,01	-0,02	-0,03	-0,01	-0,05	-0,06	-0,05	-0,05	-0,09	-0,05	0,00	0,00	0,00
2012T01	-0,05	-0,01	-0,01	-0,03	-0,01	-0,04	-0,05	-0,04	-0,05	-0,08	-0,04	0,00	0,00	0,00
2012T02	-0,03	0,01	-0,08	-0,01	0,05	-0,03	-0,04	-0,06	-0,05	-0,07	0,01	0,08	0,00	0,03
Solde de l'émigration temporaire														
2011T03	0,04	0,09	0,08	0,10	0,10	0,04	0,08	0,06	0,03	0,03	-0,11	0,00	0,05	0,00
2011T04	0,01	0,06	0,05	0,06	0,06	0,02	0,04	0,03	0,01	0,00	-0,11	0,00	0,00	0,00
2012T01	0,00	0,05	0,05	0,05	0,05	0,01	0,03	0,02	0,01	-0,01	-0,13	0,00	0,00	0,00
2012T02	0,07	0,11	0,10	0,11	0,11	0,05	0,11	0,08	0,04	0,06	-0,03	0,08	0,07	0,09
Solde des résidents non permanents														
2011T03	0,07	0,30	0,70	0,38	0,37	-0,16	-0,11	0,39	0,98	1,27	-0,53	3,16	1,26	0,26
2011T04	0,02	-0,12	-0,12	-0,11	-0,09	-0,07	0,33	-0,07	-0,09	-0,38	-0,26	-0,65	-0,34	-0,15
2012T01	0,01	0,08	-0,19	0,01	0,02	0,03	-0,10	-0,01	0,22	0,27	-0,02	0,08	0,11	-0,12
2012T02	-0,01	0,19	0,68	0,04	0,26	0,05	-0,23	0,16	0,32	0,53	-0,11	0,92	0,32	-0,14
Entrants interprovinciaux														
2014T03	-0,06	0,02	-1,76	-0,06	0,02	0,06	-0,04	-0,11	0,28	0,00	-0,43	2,44	2,21	-0,31
2014T04	0,00	-0,23	-0,36	0,06	-0,08	0,05	-0,01	-0,02	0,38	0,12	-0,23	2,19	-1,20	-0,22
2015T01	0,09	0,11	-0,70	0,61	-0,02	0,03	0,02	0,36	0,69	0,38	-0,18	0,70	2,27	4,66
2015T02	0,03	0,32	-0,40	0,51	0,23	0,04	-0,03	0,04	0,45	0,36	-0,44	4,48	1,65	8,62
Sortants interprovinciaux														
2014T03	-0,06	0,80	-0,26	-0,48	-0,31	0,01	-0,09	0,07	-0,19	0,01	-0,14	-0,46	2,92	2,08
2014T04	0,00	0,78	-0,38	0,03	0,13	-0,01	0,01	0,00	-0,04	-0,14	-0,04	2,65	4,36	0,75
2015T01	0,09	1,01	0,49	-0,22	0,10	0,02	0,03	0,21	0,22	0,32	-0,04	-1,06	12,01	2,01
2015T02	0,03	1,31	1,09	0,12	0,21	-0,02	-0,03	0,33	0,08	-0,27	0,18	2,64	3,23	3,75
Solde de la migration interprovinciale														
2014T03	...	-0,78	-1,50	0,42	0,33	0,05	0,05	-0,18	0,48	-0,02	-0,30	2,90	-0,71	-2,39
2014T04	...	-1,01	0,02	0,03	-0,21	0,06	-0,02	-0,02	0,42	0,27	-0,18	-0,46	-5,56	-0,97
2015T01	...	-0,90	-1,19	0,83	-0,12	0,01	-0,01	0,15	0,46	0,06	-0,15	1,76	-9,74	2,65
2015T02	...	-0,99	-1,48	0,39	0,02	0,06	-0,01	-0,29	0,37	0,63	-0,62	1,83	-1,58	4,87

... n'ayant pas lieu de figurer

B. Erreur en fin de période

L'erreur en fin de période permet de mesurer l'exactitude des estimations postcensitaires. Elle est définie comme la différence entre l'estimation postcensitaire définitive, au jour du recensement, et l'estimation de la population du recensement rajustée pour le sous dénombrement net du recensement (SDNR)¹. Une erreur en fin de période positive signifie que les estimations démographiques postcensitaires ont surestimé la population.

L'erreur en fin de période provient de deux sources : les erreurs principalement dues à l'échantillonnage dans la mesure de la couverture du recensement et les erreurs relatives aux composantes de l'accroissement démographique pendant la période intercensitaire. Pour chaque période intercensitaire quinquennale, l'erreur en fin de période ne peut être calculée qu'au moment de la diffusion des données du recensement et des estimations du SDNR¹. Elle est calculée pour la population totale de chaque province et territoire ainsi que selon l'âge et le sexe.

Le tableau D3 présente les estimations démographiques postcensitaires au 10 mai 2011, les chiffres censitaires rajustés pour le SDNR¹ et les erreurs en fin de période pour le Canada, les provinces et les territoires pour 2001, 2006 et 2011.

À l'échelle canadienne, l'erreur en fin de période était estimée à 171 115 ou 0,50 % en 2011. Il s'agit d'une augmentation par rapport aux erreurs de 2001 (0,16 %) et 2006 (0,14 %).

Les estimations démographiques ont surestimé la population de six provinces, deux territoires et l'ensemble du pays. Quatre provinces et deux territoires ont enregistré des erreurs en fin de période supérieures à 1 % ou inférieures à -1 %. De ces endroits, seule la population estimée de Terre-Neuve-et-Labrador différait de celle du recensement rajusté de plus de 2 % (-2,09 %). En 2006, deux provinces et trois territoires affichaient des erreurs en fin de période supérieures à 1 % ou inférieures à -1 % tandis que c'était le cas pour trois provinces et deux territoires en 2001.

En considérant la variance du SDNR, il est possible d'identifier les erreurs en fin de période qui sont statistiquement significatives. Le tableau D3 présente les résultats de cette analyse.

L'erreur en fin de période est statistiquement significative pour le Canada, cinq provinces et un territoire. Ceci signifie que les estimations démographiques ont significativement surestimé ou sous-estimé la population de ces endroits. Comme il a été mentionné précédemment, ces résultats proviennent à la fois de la variabilité de la de la mesure de l'erreur nette de couverture et des erreurs des composantes de l'accroissement démographique. Parmi ces dernières, la migration interprovinciale et l'émigration sont les composantes les plus associées à l'erreur en fin de période.

Tableau D3

Erreur en fin de période des estimations de la population, Canada, provinces et territoires, 2001, 2006 et 2011

Géographie	Estimations postcensitaires à la date du recensement	Recensement rajusté pour le SDNR ¹	Erreur en fin de période		Erreur-type du SDNR ²	Valeur t ³
	A	B	C=A-B	D=C/B*100	E	F=C/E
	nombre		%		nombre	
2011						
Canada	34 444 320	34 273 205	171 115	0,50	57 546	2,97
Terre-Neuve-et-Labrador	513 745	524 728	-10 983	-2,09	2 912	-3,77
Île-du-Prince-Édouard	145 745	143 590	2 155	1,50	923	2,33
Nouvelle-Écosse	948 697	943 638	5 059	0,54	5 346	0,95
Nouveau-Brunswick	756 630	755 101	1 529	0,20	3 335	0,46
Québec	7 972 672	7 993 123	-20 451	-0,26	23 660	-0,86
Ontario	13 360 099	13 236 621	123 478	0,93	44 121	2,80
Manitoba	1 252 662	1 230 574	22 088	1,79	6 104	3,62
Saskatchewan	1 055 988	1 063 729	-7 741	-0,73	6 306	-1,23
Alberta	3 776 676	3 777 935	-1 259	-0,03	18 046	-0,07
Colombie-Britannique	4 548 383	4 491 451	56 932	1,27	19 494	2,92
Yukon	35 364	35 253	111	0,31	303	0,37
Territoires du Nord-Ouest	44 113	43 439	674	1,55	323	2,09
Nunavut	33 546	34 023	-477	-1,40	608	-0,78
2006						
Canada	32 565 797	32 521 670	44 127	0,14	53 926	0,82
Terre-Neuve-et-Labrador	508 881	510 515	-1 634	-0,32	2 710	-0,60
Île-du-Prince-Édouard	137 748	137 754	-6	0,00	701	-0,01
Nouvelle-Écosse	933 827	938 020	-4 193	-0,45	4 885	-0,86
Nouveau-Brunswick	748 785	746 056	2 729	0,37	3 105	0,88
Québec	7 646 288	7 623 482	22 806	0,30	24 077	0,95
Ontario	12 664 181	12 641 497	22 684	0,18	41 363	0,55
Manitoba	1 176 919	1 182 731	-5 812	-0,49	6 469	-0,90
Saskatchewan	987 735	991 490	-3 755	-0,38	4 805	-0,78
Alberta	3 358 568	3 408 975	-50 407	-1,48	16 091	-3,13
Colombie-Britannique	4 299 225	4 235 151	64 074	1,51	16 591	3,86
Yukon	31 151	32 177	-1 026	-3,19	194	-5,29
Territoires du Nord-Ouest	42 165	43 084	-919	-2,13	236	-3,89
Nunavut	30 324	30 738	-414	-1,35	176	-2,35
2001						
Canada	31 016 011	30 966 063	49 948	0,16	44 749	1,12
Terre-Neuve-et-Labrador	533 712	522 331	11 381	2,18	1 782	6,39
Île-du-Prince-Édouard	138 102	136 619	1 483	1,09	775	1,91
Nouvelle-Écosse	941 533	932 528	9 005	0,97	4 170	2,16
Nouveau-Brunswick	754 180	749 593	4 587	0,61	3 555	1,29
Québec	7 390 137	7 390 359	-222	0,00	21 033	-0,01
Ontario	11 873 643	11 862 355	11 288	0,10	33 472	0,34
Manitoba	1 149 561	1 150 596	-1 035	-0,09	5 423	-0,19
Saskatchewan	1 016 762	1 000 745	16 017	1,60	4 333	3,70
Alberta	3 051 245	3 049 641	1 604	0,05	11 308	0,14
Colombie-Britannique	4 068 196	4 072 543	-4 347	-0,11	15 598	-0,28
Yukon	29 737	30 097	-360	-1,20	372	-0,97
Territoires du Nord-Ouest	41 152	40 655	497	1,22	362	1,37
Nunavut	28 051	28 001	50	0,18	411	0,12

1. Le sous-dénombrement net du recensement inclut les réserves indiennes partiellement dénombrees.

2. Le sous-dénombrement net du recensement exclut les réserves indiennes partiellement dénombrees.

3. Une erreur en fin de période dont la valeur t est supérieure à 1,96 ou inférieure à -1,96 est statistiquement significative au niveau de confiance de 95 %.

Notes explicatives pour les tableaux

Tableau D4

Estimations trimestrielles de la population et des facteurs de l'accroissement démographique

Trimestre	Population en début de période	Accroissement naturel	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration internationale	Solde de la migration totale	Accroissement total
T3 2011	PD	D	D	D	D	D
T4 2011	PD	D	D	D	D	D
T1 2012	PD	D	D	D	D	D
T2 2012	PD	D	D	D	D	D
T3 2012	PD	D	D	R	R	R
T4 2012	PR	D	D	R	R	R
T1 2013	PR	R	D	R	R	R
T2 2013	PR	R	D	R	R	R
T3 2013	PR	R	D	R	R	R
T4 2013	PR	R	D	R	R	R
T1 2014	PR	R	D	R	R	R
T2 2014	PR	R	D	R	R	R
T3 2014	PR	R	D	R	R	R
T4 2014	PR	R	D	R	R	R
T1 2015	PR	R	D	R	R	R
T2 2015	PR	R	D	R	R	R
T3 2015	PR	R	R	R	R	R
T4 2015	PR	R	R	R	R	R
T1 2016	PR	R	R	R	R	R
T2 2016	PR	P	P	P	P	P
T3 2016	PP	P	P	P	P	P
T4 2016	PP	P	P	P	P	P
T1 2017	PP	P	P	P	P	P
T2 2017	PP
Modifiées depuis ¹

.. Indisponible pour une période de référence précise

1. Modifiées depuis indique le trimestre à partir duquel les données ont été révisées depuis la dernière diffusion. Les données du dernier trimestre n'ont pas été modifiées puisqu'elles sont diffusées pour la première fois.

Notes : D : Estimations définitives. PD : Estimations postcensitaires définitives. R : Estimations mises à jour. PR : Estimations postcensitaires mises à jour. P : Estimations provisoires. PP : Estimations postcensitaires provisoires. T1 : Janvier à mars. T2 : Avril à juin. T3 : Juillet à septembre. T4 : Octobre à décembre.

Tableau D5
Estimations trimestrielles des composantes de l'accroissement démographique

Trimestre	Naissances	Décès	Entrants	Sortants	Immigrants	Émigrants	Émigrants de retour	Solde de l'émigration temporaire	Solde de résidents non permanents
T3 2011	D	D	D	D	D	D	D	D	D
T4 2011	D	D	D	D	D	D	D	D	D
T1 2012	D	D	D	D	D	D	D	D	D
T2 2012	D	D	D	D	D	D	D	D	D
T3 2012	D	D	D	D	D	R	R	R	R
T4 2012	D	D	D	D	D	R	R	R	R
T1 2013	R	R	D	D	D	R	R	R	R
T2 2013	R	R	D	D	D	R	R	R	R
T3 2013	R	R	D	D	D	R	R	R	R
T4 2013	R	R	D	D	D	R	R	R	R
T1 2014	R	R	D	D	D	R	R	R	R
T2 2014	R	R	D	D	D	R	R	R	R
T3 2014	R	R	D	D	D	R	R	R	R
T4 2014	R	R	D	D	D	R	R	R	R
T1 2015	R	R	D	D	R	R	R	R	R
T2 2015	R	R	D	D	R	R	R	R	R
T3 2015	R	R	R	R	R	R	R	R	R
T4 2015	R	R	R	R	R	R	R	R	R
T1 2016	R	R	R	R	R	R	R	R	R
T2 2016	P	P	P	P	P	P	P	P	P
T3 2016	P	P	P	P	P	P	P	P	P
T4 2016	P	P	P	P	P	P	P	P	P
T1 2017	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Modifiées depuis ¹

.. Indisponible pour une période de référence précise

1. Modifiées depuis indique le trimestre à partir duquel les données ont été révisées depuis la dernière diffusion. Les données du dernier trimestre n'ont pas été modifiées puisqu'elles sont diffusées pour la première fois.

Notes : D : Estimations définitives. R : Estimations mises à jour. P : Estimations provisoires. T1 : Janvier à mars. T2 : Avril à juin. T3 : Juillet à septembre. T4 : Octobre à décembre.

Notes en fin de section

1. Dans ce cas, le rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement inclut également le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées (RIPD).
2. Dans ce cas, le terme provisoire fait également référence à mise à jour.
3. De 1991 à 2001, « les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis ministériel (y compris les prolongements) et les membres de leur famille vivant avec elles » faisaient partie de l'univers du recensement.
4. Le fichier T1 sur les familles T1FF est dérivé du fichier T1 de l'Agence du revenu du Canada (ARC) par la Division de la statistique du revenu de Statistique Canada.

Appendice 1 : Lexique

Accroissement démographique ou accroissement total

Variation de l'effectif d'une population entre deux dates. On peut également l'obtenir en faisant la somme de l'**accroissement naturel**, du **solde de la migration totale** et, s'il y a lieu, soustraire l'**écart résiduel**. Il peut être positif ou négatif.

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population entre deux dates résultant de la différence entre le nombre des naissances et celui des décès.

Composantes de l'accroissement démographique

Chacune des classes d'événements générateurs de variations de population. Les naissances, décès et migrations sont des composantes qui altèrent l'effectif de la population totale.

Couverture du recensement

Sous-dénombrement : Nombre de personnes qui étaient visées par le recensement mais qui n'ont pas été recensées.

Surdénombrement : Nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois.

Sous-dénombrement net du recensement : Différence entre le sous-dénombrement et le surdénombrement.

Écart résiduel

Différence entre l'**accroissement démographique** calculé à partir des **estimations intercensitaires** de la population entre deux dates et celui obtenu par la somme des composantes pour la même période. Cet écart résulte de la répartition de l'**erreur en fin de période** entre les différentes années de la période quinquennale concernée. Cette répartition se fait selon le nombre de jours.

Émigrant

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant quitté le Canada pour s'établir dans un autre pays, ce qui signifie un changement du lieu de résidence habituel. L'émigration peut être temporaire ou permanente. Lorsque le mot est utilisé seul, il renvoie à l'émigration permanente de la personne, soit à une rupture des liens de résidence avec le Canada et à l'acquisition de la résidence permanente dans un pays étranger.

Émigrant de retour

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant préalablement émigré du Canada et qui revient s'établir au pays.

Erreur de précocité

Différence entre l'estimation provisoire et l'estimation définitive divisée par la population postcensitaire de la région géographique en cause. L'erreur de précocité peut se calculer tant pour les estimations de la population que celles des composantes de l'accroissement démographique.

Erreur en fin de période

Différence entre l'estimation postcensitaire à la date du recensement et le résultat du recensement rajusté pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées).

Estimation de la population

- a. **Postcensitaire** : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les résultats du dernier recensement disponible rajustés pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées) et l'estimation de l'**accroissement démographique** survenu depuis la date de ce dernier recensement. Cette estimation peut être provisoire, mise à jour ou définitive.
- b. **Intercensitaire** : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les **estimations postcensitaires** et les résultats rajustés pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées) des deux recensements encadrant l'année considérée.

Immigrant

Dans le cadre de cette publication, les termes immigrant, immigrant reçu et résident permanent répondent à une seule et même définition. Un immigrant réfère à une personne qui est ou qui a déjà été un immigrant reçu (résident permanent) et qui est autorisée à vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration. Les immigrants sont soit des citoyens canadiens par naturalisation (le processus d'obtention de la citoyenneté), soit résidents permanents en vertu des dispositions législatives canadiennes. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada. Aussi, les enfants nés à l'étranger de parents canadiens ne séjournant que provisoirement hors du pays ne sont pas inclus parmi les immigrants puisqu'ils obtiennent la citoyenneté canadienne dès la naissance.

Migration internationale

La migration internationale représente l'ensemble des déplacements de la population entre le Canada et l'étranger, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. On distingue à cet égard les *immigrants*, les *émigrants*, les *émigrants de retour*, le *solde de l'émigration temporaire* ainsi que le *solde des résidents non permanents*.

Migration interprovinciale

La migration interprovinciale représente l'ensemble des déplacements des personnes d'une province ou d'un territoire vers un autre, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. Un individu qui effectue un tel déplacement sera un *sortant* pour sa province ou territoire d'origine et un *entrant* pour sa province ou territoire de destination.

Population

La population estimée répond à la même définition que celle du recensement. Il s'agit donc du nombre de Canadiens qui ont leur lieu habituel de résidence dans la région considérée, sans égard au lieu où ils se trouvaient le jour du recensement. Sont également comptés les Canadiens séjournant dans un logement de la région en cause le jour du recensement et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada, de même que ceux qui sont considérés comme des *résidents non permanents*.

Résident non permanent

Un résident non permanent est une personne qui se trouve au Canada de façon temporaire en toute légalité grâce à un document valide (permis de travail, permis d'études, permis ministériel ou réfugié) à l'intention de cette personne et des membres de sa famille vivant avec elle. Ce groupe comprend également les personnes qui demandent le statut de réfugié dès leur arrivée au Canada ou après et qui demeurent au pays en attendant de connaître la décision qui sera prise à l'issue du traitement de leur demande. Il est à noter que Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) utilise le terme résident temporaire plutôt que résident non permanent.

Solde de la migration internationale

Le solde de la migration internationale est obtenu selon la formule suivante :

Immigrants + émigrants de retour + solde des résidents non permanents – (émigrants + solde de l'émigration temporaire).

Solde de la migration interprovinciale

Le solde de la migration interprovinciale représente la différence entre les *entrants* et les *sortants* pour une province ou un territoire donné.

Solde de la migration totale

Somme des soldes de la *migration internationale* et *interprovinciale*.

Solde de l'émigration temporaire

Le solde de l'émigration temporaire représente la variation des effectifs d'émigrants temporaires entre deux dates. L'émigration temporaire concerne les citoyens canadiens ou *immigrants* vivant temporairement à l'étranger et ne possédant plus de lieu habituel de résidence au Canada.

Solde des résidents non permanents

Le solde des *résidents non permanents* représente la variation du nombre de résidents non permanents entre deux dates.

Statistiques de l'état civil

Les statistiques de l'état civil couvrent l'ensemble des événements démographiques (naissances, décès, mariages et divorces) pour lesquels il existe une obligation légale d'aviser le bureau du registraire de la province ou du territoire.

Taux

Rapport du nombre d'événements estimés de la période (t, t+i) à la moyenne des populations de début et de fin de période. À cet égard, on retrouve les taux de natalité, de mortalité, d'immigration, etc. Les taux sont généralement exprimés en pour 1 000.

Taux d'accroissement démographique ou d'accroissement total : Rapport de l'accroissement de la population entre l'année t et t+i à la moyenne des populations de début et de fin de période. Ce taux est généralement exprimé en pour 1 000.

Taux de sous-dénombrement de la population : Rapport du nombre estimé de personnes qui n'ont pas été recensées (mais qui étaient visées par le recensement) à celui de l'ensemble des personnes visées par le recensement. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Taux de surdénombrement de la population : Rapport du nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois au nombre total des personnes visées par le recensement. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Taux de sous-dénombrement net du recensement de la population : Différence entre le taux de sous-dénombrement et le taux de surdénombrement.

Appendice 2 : Sources et commentaires

Population de départ

Recensement de la population du 10 mai 2011 rajusté pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées).

Recensement de 2011 : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2011, n° 98-310-X au catalogue.

Sous-dénombrement net du recensement : Voir Le Quotidien du 26 septembre 2013.

Réserves indiennes partiellement dénombrées : Voir Le Quotidien du 26 septembre 2013.

Naissances et décès

Statistique Canada, Division de la statistique de la santé.

Statistique Canada, Division de la démographie, n° 91-002-X au catalogue, trimestriel.

Naissances

Taux de fécondité de 2012 calculés à partir des naissances selon l'âge de la mère de la Division de la statistique de la santé appliqués aux estimations de la population féminine en début de trimestre. Pour le Québec et la Colombie-Britannique, les naissances ont été fournies par leur agence statistique respective.

Décès

Taux de mortalité de 2012 calculés à partir des décès selon le groupe d'âge et sexe de la Division de la statistique de la santé appliqués aux estimations de la population selon le groupe d'âge et sexe en début de trimestre. Pour le Québec et la Colombie-Britannique, les décès ont été fournis par leur agence statistique respective.

Immigration

Données établies à partir des fichiers des immigrants d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) reçus le 16 mai 2017.

Émigration

Données produites par la Division de la démographie en utilisant les :

- données du programme de prestations fiscales canadiennes pour enfant (PFCE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). À partir de 2014-2015, on a utilisé les données de 2013-2014;
- données fiscales calculées à partir du fichier T1FF fourni par la Division de la statistique du revenu de Statistique Canada. À partir de 2014-2015, on a utilisé les données de 2013-2014;
- données américaines du « U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics ». À partir de 2015-2016, on a utilisé les données de 2014-2015;
- données sur le nombre d'émigrants adultes et enfants tirées du fichier T1FF pour la distribution provinciale des adultes. À partir de 2014-2015, on a utilisé les données de 2013-2014.

À partir de juillet 2016, on répète les données de la période 2015-2016.

Émigration de retour

Données produites par la Division de la démographie en utilisant les :

- données du programme de prestations fiscales canadiennes pour enfant (PFCE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). À partir de 2014-2015, on a utilisé les données de 2013-2014;
- Enquête nationale auprès des ménages de 2011 – Question sur le lieu de résidence un an auparavant.

À partir de juillet 2016, on répète les données de la période 2015-2016.

Solde de l'émigration temporaire

Données produites par la Division de la démographie en utilisant les :

- données tirées des fichiers de la Contre-vérification des dossiers du Recensement de 2011;
- Enquête nationale auprès des ménages de 2011 – Question sur le lieu de résidence 5 ans auparavant;
- estimations des émigrants de retour pour la période intercensitaire 2006 à 2011;
- distribution par âge et sexe des émigrants.

À partir de juillet 2016, on répète les données de la période 2015-2016.

Résidents non permanents

Données produites par la Division de la démographie en utilisant les fichiers du Système mondial de gestion des cas (SMGC) de l'IRCC sur les détenteurs de permis/autorisations et sur les revendicateurs du statut de réfugié, selon les fichiers reçus le 16 mai 2017.

Migration interprovinciale

Données produites par la Division de la démographie en utilisant les :

- données rajustées des enfants migrants du programme d'Allocation canadienne pour enfants (ACE) (anciennement prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE));
- facteurs (${}_jG$) correspondant au rapport du taux de migration de l'ensemble des enfants au taux de migration des enfants inscrits au programme de l'ACE calculés à partir des données fiscales de 2014-2015;
- facteurs (${}_jF$) permettant de dériver la migration des adultes et correspondant au rapport entre le taux de migration des adultes à celui des enfants, calculés à partir de la moyenne des données fiscales de 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015.

Note : Nous vous rappelons qu'il est normal que la somme des entrants et des sortants interprovinciaux mensuels ne soit pas égale au nombre d'entrants et de sortants interprovinciaux trimestriels ou annuels.

Produits connexes

Publications

91-003-X	Regard sur la démographie canadienne
91-209-X	Rapport sur l'état de la population du Canada
91-214-X	Estimations démographiques annuelles : régions infraprovinciales
91-215-X	Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires
91-520-X	Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires
91-528-X	Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada

Tableaux de CANSIM

051-0001	Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1 ^{er} juillet, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0002	Estimations des décès, selon le sexe et le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0004	Composantes de l'accroissement démographique, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0005	Estimations de la population, Canada, provinces et territoires, trimestriel
051-0011	Migrants internationaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0012	Migrants interprovinciaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0013	Estimations des naissances, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0017	Migrants interprovinciaux, Canada, provinces et territoires, trimestriel
051-0018	Migration interprovinciale entrants, sortants et solde migratoire, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0019	Migrants interprovinciaux, selon la province ou territoire d'origine et de la destination, annuel
051-0020	Nombre de résidents non permanents, Canada, provinces et territoires, trimestriel
051-0037	Composantes de la migration internationale, Canada, provinces et territoires, trimestriel
051-0041	Nombre de résidents non permanents, selon le groupe d'âge et le sexe au 1 ^{er} juillet, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0042	Estimations de la population selon l'état matrimonial ou l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe au 1 ^{er} juillet, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0045	Migrants interprovinciaux, selon la province ou territoire d'origine et de la destination, trimestriel
051-0055	Estimations du nombre de familles de recensement au 1 ^{er} juillet, Canada, provinces et territoires
053-0001	Estimations des naissances, décès et mariages, Canada, provinces et territoires, trimestriel
102-0502	Décès, selon le mois, Canada, provinces et territoires, annuel
102-0503	Décès, selon l'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel
102-4502	Naissances vivantes, selon le mois, Canada, provinces et territoires, annuel
102-4503	Naissances vivantes, selon l'âge de la mère, Canada, provinces et territoires, annuel

Enquêtes

3231	Statistique de l'état civil - Base de données sur les naissances
3233	Statistique de l'état civil - Base de données sur les décès
3601	Estimations de la population totale, Canada, les provinces et les territoires
3604	Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires
3605	Estimations de la population selon l'état matrimonial, l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires
3606	Estimations du nombre de familles de recensement pour le Canada, les provinces et les territoires

Tableaux sommaires

Naissances, estimations, par province et territoire
Décès, estimations, par province et territoire
Composantes de la croissance démographique, par province et territoire
Population par année, par province et territoire
Population selon le sexe et le groupe d'âge
Population selon le sexe et le groupe d'âge, par province et territoire
Population, selon l'état matrimonial et le sexe
Population, selon l'état matrimonial et le sexe, par province et territoire